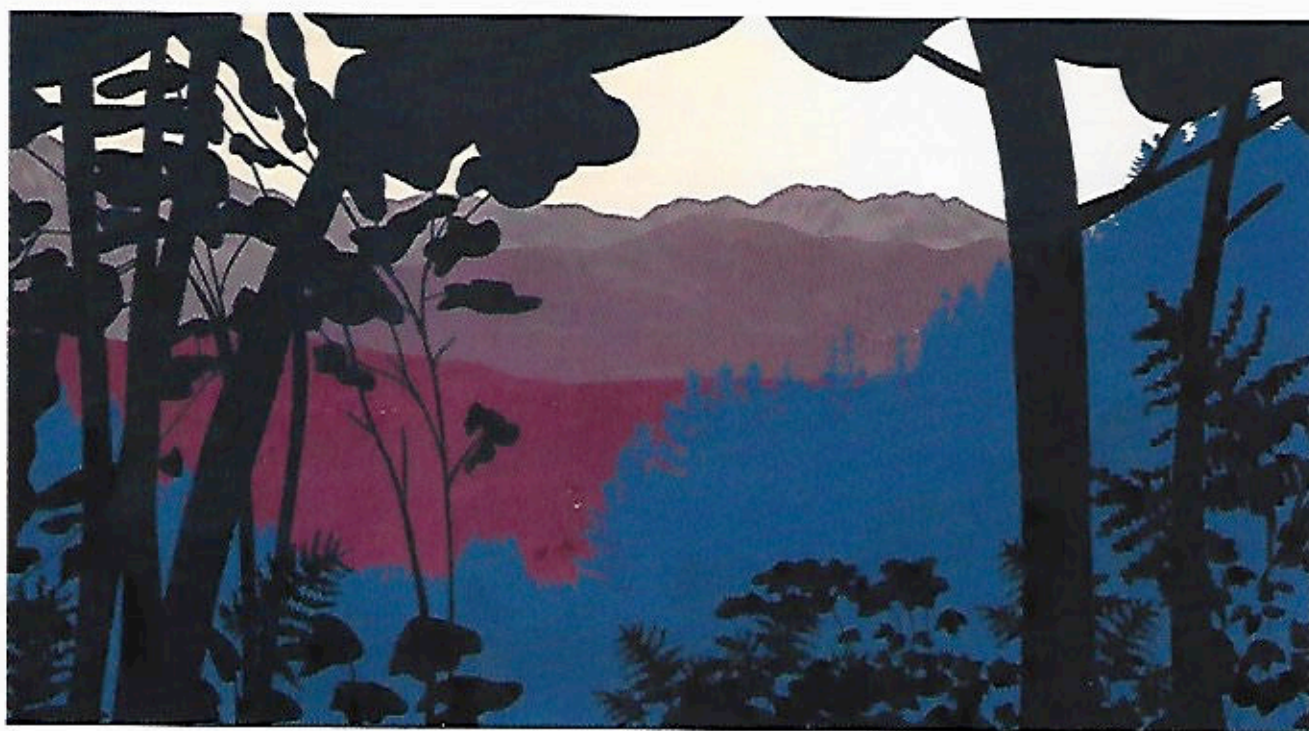


Rapport d'activités 2023



Copie certifiée conforme
le Trésorier

J. Jinguet



Centre de soin, d'interprétariat et de ressources
sur l'exil et le traumatisme psychique

Copie certifiée conforme
la Présidente
14/05/2024
M. Rivet

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT MORAL	4
RAPPORT FINANCIER	7
PROJET DE L'ASSOCIATION	9
PRÉSENTATION	9
L'ÉQUIPE.....	10
LE CENTRE DE SOIN	12
LES PATIENTS	12
LES PRINCIPES D'INTERVENTION	14
RÉFÉRENCES	16
ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS EN 2023	17
TRAITEMENT DES DEMANDES DE CONSULTATION	21
CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL EXIL ET TRAUMATISME PSYCHIQUE	22
ACTIVITÉS DE SOUTIEN PAR TERRITOIRE	23
ACTIVITÉS RÉGIONALES	26
COMMUNICATION	29
ÉVÈNEMENTS - RÉSEAU	30
OSIRIS INTERPRÉTARIAT	31
PRÉSENTATION	31
SERVICE INTERPRÉTARIAT	32
PARCOURS DE FORMATION DES INTERPRÈTES.....	37
FORMATION – ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	41
RIMES	41
VIE ASSOCIATIVE	43
PRÉSENTATION DES ÉQUIPES	44
CONSEIL D'ADMINISTRATION	44
MEMBRES ADHÉRENTS.....	44
ÉQUIPE	44
REMERCIEMENTS AUX DONATEURS	46
INFORMATIONS PRATIQUES	46
ANNEXES	47

RAPPORT MORAL

Fin 2022, le Haut-Commissariat aux Réfugiés déclarait que 108,4 millions de personnes ont été déplacées de force dans le monde entier à cause de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits de l'homme ou d'événements perturbant gravement l'ordre public.

Ce chiffre représente une augmentation de 19 millions de personnes par rapport à fin 2021, soit plus que la population de l'Équateur, des Pays-Bas ou de la Somalie. C'est aussi la plus forte augmentation d'une année à l'autre jamais enregistrée, d'après les statistiques du HCR sur le déplacement forcé.

Plus d'une personne sur soixante-quatorze sur Terre a été contrainte de s'enfuir de chez elle, et une chose n'a pas de changé en 2023 : la majorité des réfugiés et des personnes déplacées restent aussi près que possible de leur pays, ainsi, 76% sont accueillis dans des pays proches du leur, à revenu faible ou intermédiaire.

Soulignons également que le droit des femmes est de plus en plus bafoué et en régression, l'Afghanistan et l'Iran en sont les exemples les plus flagrants.

Les conflits qui se déroulent dans le monde mettent à mal les populations civiles et le droit international. Ce dernier a rarement été respecté en temps de guerre, mais la barbarie ressurgit partout dans le monde. Le conflit au Soudan, en Éthiopie, au Myanmar, en République Démocratique du Congo, en Ukraine, le conflit qui oppose Israël et la Palestine, tous nous font désespérer face au fait que le droit international n'a jamais été autant bafoué ni été aussi inaudible depuis la dernière guerre mondiale.

Dans ce contexte, l'Europe manque toujours de courage politique, les élections européennes venant empêcher une véritable réflexion sur les réfugiés et exilés qui devraient trouver refuge dans nos pays.

Les différents textes qui ont été votés prévoient notamment l'instauration d'un mécanisme de solidarité obligatoire envers les pays de l'UE soumis à une pression migratoire, mais l'Europe arrive surtout à se mettre d'accord sur l'aspect sécuritaire : en organisant un contrôle préalable à l'entrée dans l'UE et la fermeture des frontières, en laissant comme seul choix d'entrée des voies toujours plus dangereuses et en abandonnant de ce fait les exilés aux mains de mafias qui les exploitent. Plus de 23 000 personnes auraient péri en Méditerranée depuis 10 ans, l'association SOS Méditerranée à elle seule en aurait sauvé plus de 40 183 (chiffres de SOS) mais, la criminalisation des associations qui leur viennent en aide s'est encore accentuée : les accusant à nouveau d'être de connivence avec les passeurs, l'Italie les empêche par tous les moyens - procès, immobilisation des bateaux, menaces - de poursuivre les sauvetages en mer.

Au niveau de la France, La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme dans son dernier rapport signalait « *le franchissement d'un seuil dans la façon dont les thématiques racistes, antisémites et xénophobes s'expriment dans le débat politique et médiatique* », *des faits divers sont montés en épingle et détournés, les prises de position se radicalisent, les groupuscules violents et racistes désinforment et intimident les élus favorables à l'implantation d'exilés dans leur commune.*

Les personnes exilées font les frais de ces amalgames : elles n'apparaissent plus que comme une menace dont il faudrait se prémunir.

Quant aux lois votées à l'Assemblée nationale, même si elles ont été rejetées en partie, (uniquement sur la forme) par le Conseil constitutionnel, elles représentent une menace sur tous les pans de la vie des étrangers : l'accueil, l'hébergement, le regroupement de famille, la nationalité, le droit au séjour... Il émane de l'ensemble des points de cette loi une vision uniquement guidée par une optique sécuritaire. Le simple fait qu'elle ait pu être votée est insupportable, d'autant que nous savons que tous les éléments retirés ne vont pas tarder à

ressortir. À travers ce texte, il n'est plus question de « *l'humanité et de la fermeté* » initialement annoncées, mais bel et bien d'un texte de repli sur soi à tous les niveaux.

En réduisant encore davantage les voies d'entrée légales et sûres, l'Europe et la France encouragent l'exploitation et les atteintes commises par les trafiquants et les passeurs envers ceux qui veulent fuir les violences ou les catastrophes climatiques à répétition. Les exilés tenteront de toute façon de venir, le plus souvent contraints, quelles que soient les mesures prises pour les en dissuader.

Ces textes, ces projets de loi, ainsi que la dématérialisation des démarches ont de nombreuses conséquences sur les patients suivis à Osiris. Nous constatons qu'ils sont de plus en plus à la rue, en errance, sans suivi social. Les difficultés sociojuridiques viennent aggraver les traumatismes et génèrent de l'anxiété face à leur situation présente et également à leur avenir. À ces dérives, on pourrait ajouter les restrictions importantes au regroupement familial, qui vont faire peser un danger encore plus grand sur les familles, tentées, là encore, de rejoindre leurs proches par les voies meurtrières des migrations irrégulières.

Dans ce contexte d'une banalisation de la xénophobie particulièrement anxiogène pour les patients, comme pour les associations dont le projet est de leur venir en aide, Osiris poursuit sans relâche son activité de soin, d'écoute, d'aide au service des personnes exilées, et de formation des aidants.

Vous pourrez voir dans le rapport d'activité combien, depuis la signature de la première CPO avec l'ARS, l'association s'est développée à travers le centre de soin et l'interprétariat et diversifiée notamment avec le centre ressources régional. Des actions de formation en direction des publics recevant les exilés ont été développées, les actions en faveur de l'interprétariat dans le soin sont désormais bien établies, le centre de soin reçoit et soigne à travers toute sa diversité (psychologue, assistante sociale, médecin psychiatre, ostéopathe) ; de nouvelles formes d'accompagnement se mettent en place, grâce au fait que nous avons de l'espace dans nos nouveaux locaux.

Les 6 et 7 octobre 2023, un 3ème séminaire a rassemblé 37 personnes : salariés, interprètes, adhérents, invités, autour du thème : « imaginer l'association Osiris dans 10 ans » afin de travailler sur les perspectives et sur l'avenir. Il en est ressorti l'importance de garder l'identité et les valeurs fortes et partagées qui sont présentes depuis la création d'Osiris ; un consensus pour réaffirmer ces valeurs communes aux trois pôles tout en insistant sur leur complémentarité dans un contexte d'accroissement de l'association et de menaces envers le public qui y est accueilli.

Le déménagement en janvier 2023 et l'installation, qui se poursuit encore dans nos nouveaux locaux ont permis d'améliorer les conditions matérielles de travail de chacun et d'offrir un meilleur accueil pour les patients et les partenaires.

Cependant, nous devons nous réorganiser et mener une réflexion en lien avec l'accroissement de l'association afin qu'elle soit plus à l'écoute des salariés dans les prises de décision, plus participative. Mettre en place une organisation où chacun a la parole n'est pas chose aisée, c'est pourquoi nous devons y travailler dans les mois à venir. Il serait également intéressant de réfléchir à un dispositif de participation des patients au fonctionnement de l'association, nous en parlons depuis quelques années, nous devons tenter de le rendre opérationnel.

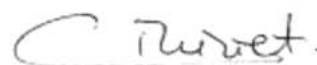
Le CA a pu constater lors de rencontres individuelles avec tous les salariés combien ils étaient impliqués, motivés et avaient la capacité de développer une intelligence collective. Nous devons cultiver et faire fructifier les talents de chacun.

Remerciements :

Pour terminer, je voudrai remercier :

- nos financeurs institutionnels et privés : l'ARS PACA, la préfecture de région/DREETS PACA, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, le Ministère de l'Intérieur, la ville de Marseille, la CPCAM des Bouches-du-Rhône, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Fondation de France, la Direction Générale de la Santé, Stavros Niarchos Foundation, la Fondation ACAT France abritée par la Fondation du Protestantisme, la Fondation Abbé Pierre, ainsi que nos donateurs particuliers, institutionnels et nos adhérents ; tous nous font confiance et nous permettent de poursuivre et développer nos activités ;
- tous les salariés, professionnels dans leur approche, qu'ils soient en contact avec les patients ou en soutien de l'activité ; tous sont accueillants, bienveillants, créatifs et réactifs ;
- les interprètes qui nous apportent leurs langues et leurs connaissances des cultures indispensables à la contextualisation des situations individuelles ;
- les bénévoles toujours prêts à partager leurs compétences ;
- le Conseil d'Administration qui œuvre à la bonne marche de l'association.

Christine THIRIET
Présidente



RAPPORT FINANCIER

LES RESSOURCES

Le total des recettes d'exploitation s'élève à **1 245 000 €** contre **993 000 €** pour l'exercice précédent.

Elles sont constituées principalement des subventions (853 000 €) et des prestations d'interprétariat (257 000 €), l'ensemble représentant 90 % des ressources.

Les subventions reçues sont en hausse de **82 000 €** notamment grâce à deux subventions exceptionnelles reçues en 2023 du Ministère de l'Intérieur (90 000 €) et de l'ONU (28 000 €).

A l'exception de la Fondation de France (-29 000 €) et d'une subvention non reconductible de l'ARS pour un développement informatique (-32 000 €), tous les autres financements ont été maintenus ou augmentés.

Les prestations d'interprétariat sont en progression constante depuis 4 ans **+78 000 €** et devraient encore croître fortement en 2024 avec l'attribution du marché des hôpitaux de Provence à Osiris.

Les recettes provenant des adhésions et des donateurs restent marginales mais stables (11 000 €).

Enfin, une ressource exceptionnelle a été enregistrée à hauteur de 90 000 €. Elle résulte de l'annulation d'une provision pour un ancien litige dont l'issue a été favorable à Osiris.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Le total des charges s'élève à **1 201 000 €** en 2023 contre **995 000 €** pour l'exercice précédent soit une augmentation de **206 000 €**.

Les variations les plus significatives concernent deux postes, directement liés au développement des activités de l'Association :

- les salaires et charges + 112 000 €,
- les prestations des interprètes + 52 000 €.

Osiris a poursuivi autant que possible sa politique de salariat des interprètes, trois d'entre eux étant passés du statut d'auto-entrepreneur à celui de salarié, ce qui justifie en partie la variation à la hausse du poste salaires et charges.

Il n'y a pas eu d'autres recrutements en 2023, mais plusieurs contrats de travail à temps partiel ont été modifiés en augmentant le temps de travail.

LES FRAIS GÉNÉRAUX

Ils sont constitués en particulier des dépenses de formation, des frais d'entretien-réparation, des dépenses de télécommunication, des frais de déplacements, des charges d'assurances et honoraires.

Ils s'élèvent à **158 000 €** en 2023 contre **137 000 €** en 2022 (soit + 1 800 €/mois).

Eu égard aux frais supplémentaires liés à l'augmentation de l'activité d'une part et à la superficie des nouveaux locaux d'autre part, on peut considérer qu'ils sont bien maîtrisés.

LES IMPÔTS ET TAXES

L'augmentation de 13 000 € concerne deux postes :

- la taxe sur les salaires directement impactée par les augmentations des rémunérations versées,
- la taxe foncière due au titre des locaux dont Osiris est dorénavant propriétaire.

CHARGES D'AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

Les charges d'amortissement (21 000 €) sont relatives à l'immeuble et au matériel, propriété d'Osiris.

Enfin, une provision exceptionnelle a été constituée à hauteur de **30 000 €** pour faire face aux futures dépenses de ravalement de la façade du bâtiment.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE

L'excédent des ressources (1 261 000 €) sur les dépenses (1 209 000 €) ressort à **52 000 €**.

Il est dû pour l'essentiel à la reprise de la provision pour litige dont il est fait état ci-avant.

Nous vous proposons d'affecter cet excédent en réserves associatives.

BILAN ET TRÉSORERIE

À l'actif du bilan sont inscrits les biens et créances de l'Association, en particulier la valeur de l'immeuble et la créance sur l'ARS au titre du versement reçu en début d'année 2024.

La trésorerie disponible et les parts sociales mobilisables s'élèvent à **465 000 €** au 31 décembre 2023.

Comme rappelé chaque année, ces fonds sont nécessaires au fonctionnement de l'Association pendant les premiers mois de l'année N+1 (2024 au cas présent) dans l'attente du versement des nouvelles subventions.

Au passif figurent :

- Les ressources propres de l'Association, soit les excédents accumulés au cours des exercices (217 000 €) et les provisions constituées pour faire face à des dépenses probables telles que ravalement de façade ou litiges ;
- Les dettes sont représentées par l'emprunt immobilier et les dettes d'exploitation, toutes réglées à leur échéance normale.

En conclusion, la situation financière de l'Association est saine et équilibrée.

BUDGET 2024.

Nous avons établi un budget pour l'exercice en cours « à périmètre d'activité constant », c'est-à-dire en excluant le marché des Hôpitaux pour lequel nous avons candidaté.

Ce budget est dorénavant caduc puisque nous avons été récemment désignés Titulaire de ce marché et que les modifications qu'il implique vont au-delà d'un simple budget rectificatif.

Aussi nous vous proposons d'établir dans les prochaines semaines un nouveau budget que nous soumettrons à votre approbation.

Jean-Jacques FÉRIGOULE
Trésorier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Férigoule', with a long horizontal stroke extending to the right.

PROJET DE L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION

L'accompagnement de personnes en situation de migration, en particulier pour celles ayant vécu des événements violents dans leur pays d'origine, sur le trajet ou à leur arrivée en France, permet de repérer les nombreux obstacles à l'accès aux soins et de rejoindre les constats partagés par les acteurs au niveau national¹.

L'accès à des soins adaptés, de qualité et de proximité est primordial. De fait, celui-ci est entravé pour les personnes exilées, en particulier non francophone et de manière exacerbée en santé mentale. Nous retiendrons trois problématiques principales.

Premièrement, le recours à l'interprétariat professionnel dans les différents espaces d'accompagnement des personnes exilées (accompagnement social, soin etc.), bien qu'il se développe, demeure insuffisant. Des budgets spécifiques à l'interprétariat sont à identifier dans de nombreuses structures de santé notamment. Certains lieux de soin ne considèrent pas encore le recours à l'interprétariat comme faisant partie intégrale du soin proposé à un patient. Des professionnels soignants peuvent également être réticents à la participation d'une tierce personne à la consultation. Ces freins sont lourds de conséquences pour les patients non francophones².

Deuxièmement, la grande précarité et l'isolement des personnes en situation d'exil renforcent les difficultés d'accès aux soins. Nous constatons une diminution des possibilités d'accompagnement de ce public. Le quotidien de survie supporté par de nombreuses personnes ne permet pas d'appréhender une demande de soin notamment en santé mentale.

Troisièmement, certains professionnels qui travaillent auprès de personnes exilées manquent de connaissances relatives aux problématiques de santé de ce public. Dans un contexte où les professionnels doivent souvent faire face à une demande associée de soins médico-psychologiques, de suivi social et de conseil juridique, ils peuvent vite se sentir démunis et isolés.

Dans ce contexte, Osiris développe un projet qui vise à améliorer l'accès aux soins des personnes exilées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Il se décline en trois pôles :

- Un centre de soin pour les personnes victimes de torture et de répression politique ;
- Osiris Interprétariat, pôle d'interprétariat spécialisé dans la santé ;
- Un centre de ressources sur l'exil et le traumatisme psychique.

Les différentes activités sont complémentaires. Elles s'appuient sur l'expérience de chacun des pôles.

1 - Entre autres : Comede, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Médecins du Monde, Réséda (Réseau francophone des centres de soin pour victimes de torture).

2 - Multiplication des consultations et des interlocuteurs, impossibilité de repérer les symptômes du trauma, incompréhension des traitements donnés.

L'ÉQUIPE

Composition

Afin de réaliser ce projet, Osiris s'appuie sur une équipe³ composée des fonctions suivantes.

Pour le centre de soin :

- Deux assistantes sociales,
- Deux psychologues cliniciennes,
- Une psychologue sociale,
- Un psychothérapeute,
- Une psychiatre,
- Une ostéopathe,
- Une dizaine d'interprètes.

Pour Osiris interprétariat :

- Une responsable,
- Une assistante de gestion et de projet,
- Des interprètes tuteurs et formateurs,
- Un pôle d'interprètes.

Pour le centre ressources :

- Une responsable du projet de soutien aux professionnels,
- Une responsable pédagogique,
- Un pôle de formateurs.

Pour l'association :

- Un directeur,
- Une responsable administrative et financière,
- Une coordinatrice,
- Une chargée d'accueil, de secrétariat et de logistique,
- Une agente d'entretien.

Coralie Godeau, chargée d'accueil, de secrétariat et de logistique rejoint l'équipe d'Osiris en février, suite au déménagement en janvier. François Corbier, psychologue clinicien, quitte la structure en octobre 2022, il est remplacé par Silvia Torresin. Après Abdul Qadir Amarkhil, deux autres interprètes deviennent salariées : Hissane Mohamed, interprète en Comorien, et Ziba Athari, interprète en Farsi et Dari.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

	ETP ⁴	%
Équipe de soin	4,9	47
Osiris Interprétariat	2,6	24
Centre Ressources	1,2	12
Association	1,8	17
Total	10,5	100

Supervision – Formation

Depuis 2018, une supervision institutionnelle est mise en place. Elle a habituellement lieu trois fois par an et réunit l'ensemble de l'équipe, des représentants des interprètes et des bénévoles

3 - A noter que certains membres de l'équipe cumulent plusieurs fonctions.

4 - Équivalent Temps Plein.

ainsi que deux membres du Conseil d'Administration. Le décès de M. J.P. Pinel notre superviseur, à la fin de l'année 2022, nous a contraint à en trouver un nouveau. La première rencontre avec Delphine Giust-Desprairies, sa remplaçante, a eu lieu le 17 mars 2023.

L'équipe de soin bénéficie d'une supervision clinique une fois par mois habituellement. La recherche d'un nouveau superviseur clinique, suite à la fin de la mission de la précédente en 2022, a pris du temps. La première rencontre avec Christine Leprince a eu lieu le 17 novembre 2023.

Plusieurs formations à destination de l'équipe ont été organisées en 2023 :

- « Démarches participatives » (formation collective, 3 jours),
- « Développer ses compétences d'animation de formation » (formation collective, 2 jours),
- « Politiques publiques sociales et médico-sociales » (Charlotte de Bussy, 4 jours),
- « Accompagnement des auteurs de violences conjugales » (Camille Fournier et Véronique Juillan, 2 jours),
- « Groupe de soin et de médiation » (Julia Masson, 2 jours).

LE CENTRE DE SOIN

LES PATIENTS

Parcours

Il s'agit de personnes ayant subi des violences intentionnelles, c'est-à-dire induites par l'homme, dans le cadre de guerre, de répression politique, de massacre, de déplacement forcé, de traite des êtres humains.

Le centre accueille des hommes, des femmes, des adolescents et des enfants. Ils ont en commun d'avoir dû quitter leur pays, seuls ou en famille, suite à des événements violents qui ont entraîné des traumatismes psychiques graves. Aux exactions subies dans le pays d'origine, s'ajoutent, dans la plupart des cas, d'autres violences sur le trajet pour venir jusqu'en Europe.

Au terme de ce douloureux voyage, ces exilés sont confrontés au bouleversement brutal des repères culturels et affectifs ainsi qu'à la découverte d'un nouvel environnement et souvent d'une nouvelle langue. Leur vécu est marqué par la perte de l'identité familiale, professionnelle, sociale, par les ruptures et les deuils.

Par ailleurs, les conditions actuelles d'accueil en Europe imposent des démarches sociales, juridiques et administratives extrêmement contraignantes et sources d'un vécu de violence. De nombreux exilés vivent dans des conditions de grande précarité. Cette situation fait écho à leur fragilité psychique et les placent dans une situation de grande dépendance et de détresse quotidienne.

Plaintes, symptômes et souffrance psychique

Les patients accueillis au centre se présentent, dans la majorité des cas, avec des plaintes et des symptômes qui viennent témoigner d'une grande souffrance psychique.

Ces symptômes, en lien avec le traumatisme psychique, sont envahissants. Ils empêchent l'investissement du quotidien et isolent le sujet.

Ils sont souvent présents concomitamment et peuvent être regroupés en trois grands types de syndromes.

- Syndrome de répétition associant des troubles du sommeil, cauchemars, réveils en sursaut, insomnies, reviviscences. Parmi ces symptômes très intrusifs, la présence de signes dissociatifs est très fréquente et se manifeste par l'apparition d'épisodes récurrents de déréalisation, de dépersonnalisation, d'hallucinations auditives, visuelles, célesthésiques. Ces vécus d'irréalité peuvent être responsables de troubles du comportement (agressivité, auto-agressivité).
- Syndrome d'évitement avec une tendance à l'isolement, à la méfiance, à l'évitement de toute situation rappelant le souvenir traumatique.
- Syndrome d'hyperactivité caractérisé par de la nervosité, de l'irritabilité, des réactions de sursaut et de peurs incontrôlées.

Ces symptômes sont responsables d'une grande souffrance morale pouvant réunir tristesse, pleurs, fatigue, nostalgie et idées suicidaires, mais également de troubles de la mémoire et de la concentration et de nombreuses manifestations psychosomatiques (céphalées, hypertension artérielle, douleurs diffuses, vertiges, nausées, ulcère gastrique, eczéma, dyspnée, toux, etc.).

Les sentiments de dévalorisation, de honte, de culpabilité d'être survivant et l'impossibilité de penser l'avenir participent également à la détresse psychique des personnes.

En l'absence de prise en charge adaptée, en plus des répercussions manifestes sur la vie familiale et quotidienne, les nombreux symptômes du psycho-traumatisme peuvent évoluer de manière chronique vers des épisodes caractérisés dépressifs voire mélancoliques, des troubles addictifs, des remaniements de la personnalité et même, dans certain cas, de véritables troubles psychotiques (paranoïa, schizophrénie).

Le centre de soin a pour vocation d'accueillir le sujet dans la complexité de sa situation passée et actuelle et de lui proposer des accompagnements thérapeutiques afin de soulager sa souffrance psychique.

En 2023...

L'extrême violence des parcours des exilés, notamment en Europe, continuent d'affecter profondément l'état de santé somatique et psychique des personnes accueillies. Aux traumatismes initiaux, l'errance et le dénuement des personnes génèrent des situations de plus en plus complexes à accompagner.

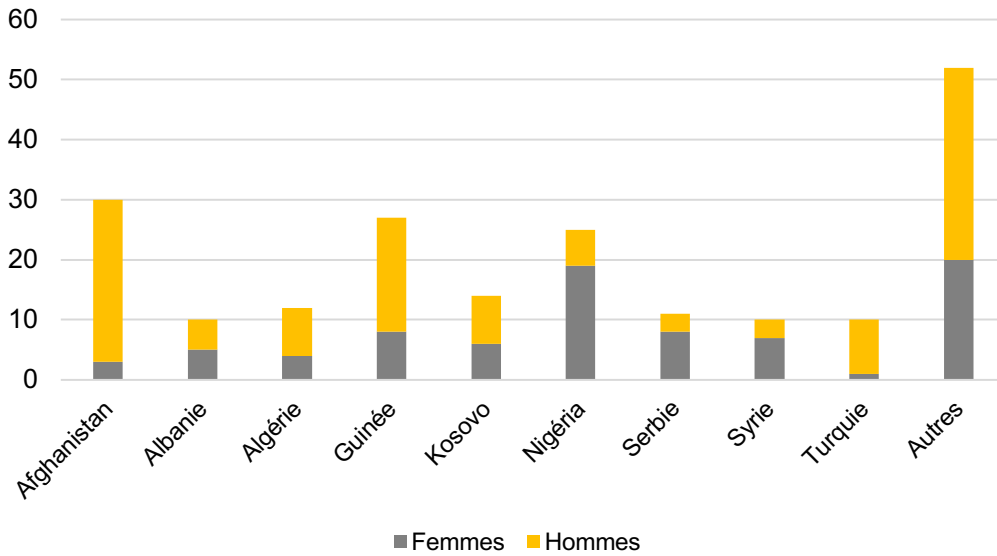
La dématérialisation des démarches auprès des diverses administrations continue d'affecter profondément l'accès aux droits des personnes accompagnées. Cette situation génère des obstacles supplémentaires dans la coordination des parcours sociaux. Les dysfonctionnements matériels des plateformes couplés aux difficultés d'accès numériques des personnes exilées entravent leur accès aux droits.

Les actions de plaidoyer menées notamment au niveau local par la Coordasso, tout comme celles des avocats de défense des droits des étrangers, restent primordiales.

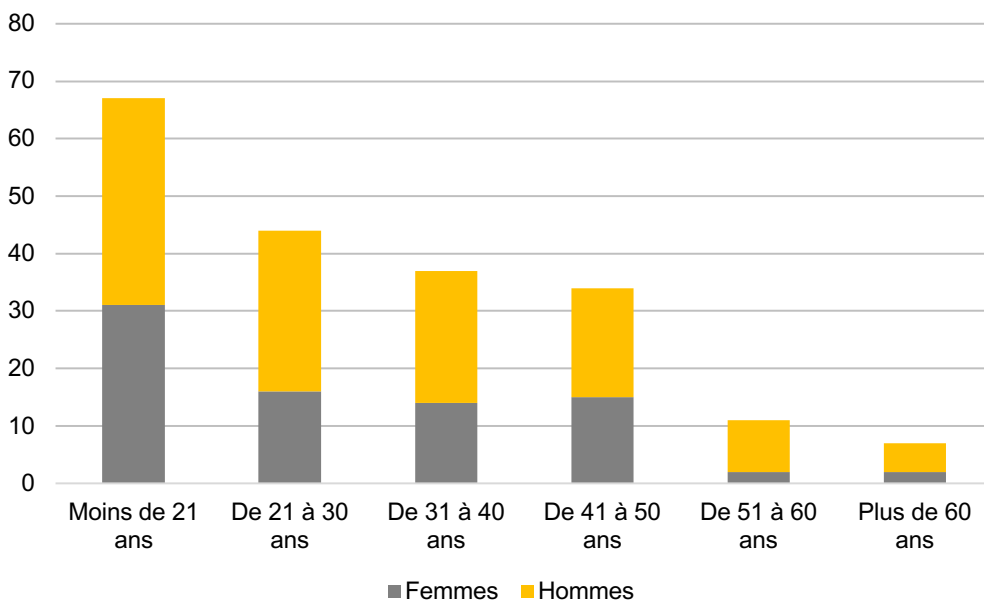
Quelques données quantitatives...

- La file active est de 201 patients, dont 81 femmes et 120 hommes (40% - 60%).
- Le nombre de nationalités représentées est stable : 31 nationalités ; les plus fréquentes sont : afghane, guinéenne, kosovare et nigériane.
- Les patients de moins de 21 ans représentent 33% de la file active.

RÉPARTITION DES PATIENTS PAR GENRE ET PAR PAYS D'ORIGINE



RÉPARTITION DES PATIENTS PAR GENRE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Ils permettent de définir le cadre général dans lequel s'inscrivent les accompagnements thérapeutiques.

Principes éthiques et déontologiques

Conformément aux buts poursuivis par l'association, il est proposé une prise en charge à toute personne exprimant une souffrance psychique et/ou somatique en relation avec des faits de torture et de répression politique⁵.

⁵ - Personne victime d'actes de violence et/ou supposée en avoir commis.

Les soins sont gratuits et indépendants du statut administratif du patient. Tout accompagnement thérapeutique est conditionné par sa liberté d'adhésion. Afin de favoriser le lien de confiance avec le patient et en respect des codes de déontologie, les thérapeutes et les interprètes sont soumis au secret professionnel. Cependant, dans son intérêt et sous certaines conditions, des informations peuvent être partagées au sein de l'équipe ainsi qu'avec certains partenaires. À sa demande, l'équipe de soin peut être amenée à rédiger des attestations de suivi thérapeutique.

Les membres de l'équipe de soin peuvent exercer un droit de réserve et choisir de ne pas s'engager dans un accompagnement. Le centre de soin assurera une orientation en interne ou en externe vers un autre professionnel afin que le patient puisse bénéficier de la prise en charge dont il a besoin.

L'objectif thérapeutique est de soigner les personnes victimes de torture et de répression politique dans une approche globale et humaine afin de les accompagner vers un mieux-être.

Accueil et reconnaissance des patients

En tant que structure spécialisée, le centre de soin participe à la reconnaissance de la souffrance vécue par les patients. Les traumatismes liés aux violences intentionnelles sont spécifiques et nécessitent une prise en charge adaptée. L'existence d'un lieu de soin dédié à ce type de traumatisme favorise la reconnaissance de cette spécificité et implique une réflexion sur l'accueil et la reconnaissance mutuelle.

Équipe interdisciplinaire

L'équipe de soin, interdisciplinaire, est composée de psychologues cliniciens, psychologue sociale, psychiatre, coordinatrice sociale, assistante sociale, ostéopathe et interprètes. Dans la grande majorité des cas les patients entreprennent une psychothérapie. En seconde intention, ils peuvent bénéficier d'une orientation vers un suivi psychiatrique, de soins d'ostéopathie et/ou d'un accompagnement sociojuridique.

Différents types de suivis psychothérapeutiques

Les accompagnements peuvent être individuel, de couple, de famille, mère ou père/enfant ou de groupe. L'objectif est de pouvoir proposer des prises en charge adaptées aux besoins des patients et de pouvoir recourir à divers dispositifs thérapeutiques. Les suivis sont, dans la mesure du possible, réalisés dans la langue souhaitée par le patient, en général la langue maternelle ou la langue officielle (parlée dans le pays d'origine). Ils sont hebdomadaires ou bimensuels pour les thérapies familiales.

Interprète clinicien

L'interprétariat fait partie intégrante du dispositif de soin. L'interprète est co-intervenant dans les thérapies qui sont considérées comme des dispositifs groupaux. Sa place spécifique dans la consultation nécessite la mobilisation de compétences particulières et adaptées à la situation de soin : il a une sensibilité à la relation clinique. Afin de garantir une prise en charge thérapeutique de qualité, le binôme interprète-thérapeute s'engage dans la durée pour la continuité du soin.

L'interprète favorise la communication et participe à la création du lien de confiance et d'un sentiment de sécurité. Il peut aussi apporter à la prise en charge un éclairage culturel. Dans certains cas, l'interprète peut provoquer des effets de méfiance et d'hostilité. Des post séances régulières et des temps de supervision sont prévus pour faciliter les ajustements, pour favoriser un bon accordage et pour une reprise des éléments, notamment émotionnels et transférentiels.

Approche globale de la personne

Face à la complexité et à l'intrication des problèmes que rencontrent les patients, les accompagnements s'inscrivent dans une approche globale de la personne. En interne, l'interdisciplinarité de l'équipe permet d'articuler la dimension psychique, somatique et sociojuridique. Cette complémentarité favorise le tissage d'enveloppes protectrices et contenantantes pour le patient. En externe, la mise en lien entre les partenaires concernés doit également participer de la création d'un « environnement inter-contenant. ».

RÉFÉRENCES

Les accompagnements thérapeutiques s'inscrivent dans un champ théorique dont les principales références sont les suivantes.

Orientation psychanalytique

La référence princeps est celle de la psychanalyse, en ce sens où l'équipe de soin partage l'hypothèse de l'inconscient. Dans le travail avec les patients, elle est attentive à la dimension latente du discours et cherche à repérer les modalités de fonctionnement psychique des patients. L'équipe pratique une psychanalyse vivante, en mouvement. Elle propose des aménagements et des outils thérapeutiques variés en fonction des patients et des situations (verbal, objet de médiation, relaxation, etc.).

Clinique institutionnelle

L'institution est pensée d'un point de vue psychanalytique. Il s'agit d'être attentif aux manifestations de l'inconscient dans le fonctionnement de l'association soumise aux effets de violence liés au traumatisme. L'équipe mène une réflexion sur ce qui se joue sur le mode interdisciplinaire dans l'institution afin d'être mieux à même d'offrir un accompagnement de qualité. Les prises en charge s'inscrivent dans cette dimension institutionnelle qui participe du soin.

Approche groupale

La démarche thérapeutique s'appuie sur une approche psychanalytique groupale. Les éléments qui s'échangent au cours des entretiens, expriment les spécificités du fonctionnement du patient, mais aussi du thérapeute, de l'interprète et des effets de coprésence. Il s'agit alors de pouvoir repérer les processus à l'œuvre dans ce « néo-groupe », d'être attentif aux phénomènes psychiques inconscients et à leur dimension transférentielle.

Dimension corps/psyché

Les patients que nous accueillons ont pour la plupart été gravement atteints dans leurs corps. Les souffrances physiques et psychiques se confondent et s'autoalimentent. Les atteintes peuvent être comprises comme effraction d'enveloppe. Le travail thérapeutique consiste alors en une reconstitution des enveloppes et en une relance des fonctions de contenance et de pare-excitation qui sont indispensables à un bon fonctionnement psychique.

Approche globale de la personne

La dégradation des conditions d'accueil des patients a pour conséquence directe une précarisation accrue et des difficultés majeures d'accès aux droits fondamentaux. Cette précarité fait écho et s'entremêle à la détresse et au dénuement psychique des patients. Privés d'éléments matériels contenantants, ils sont dans une situation de grande insécurité.

L'accompagnement de cette réalité sociale vise à permettre l'expression, la reconnaissance et l'accompagnement des difficultés rencontrées en France. Il a pour objectif l'accès à l'information et aux droits ainsi qu'à une sécurité matérielle et juridique indispensable à l'émergence d'une

sécurité psychique. Cet accompagnement s'articule étroitement avec le travail des thérapeutes. Il se fait en seconde intention de l'accompagnement psycho-thérapeutique engagé.

ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS EN 2023

Accompagnements thérapeutiques

Le centre de soin a réalisé 2 190 séances : suivis individuels, de couples, thérapies familiales et groupes thérapeutiques.

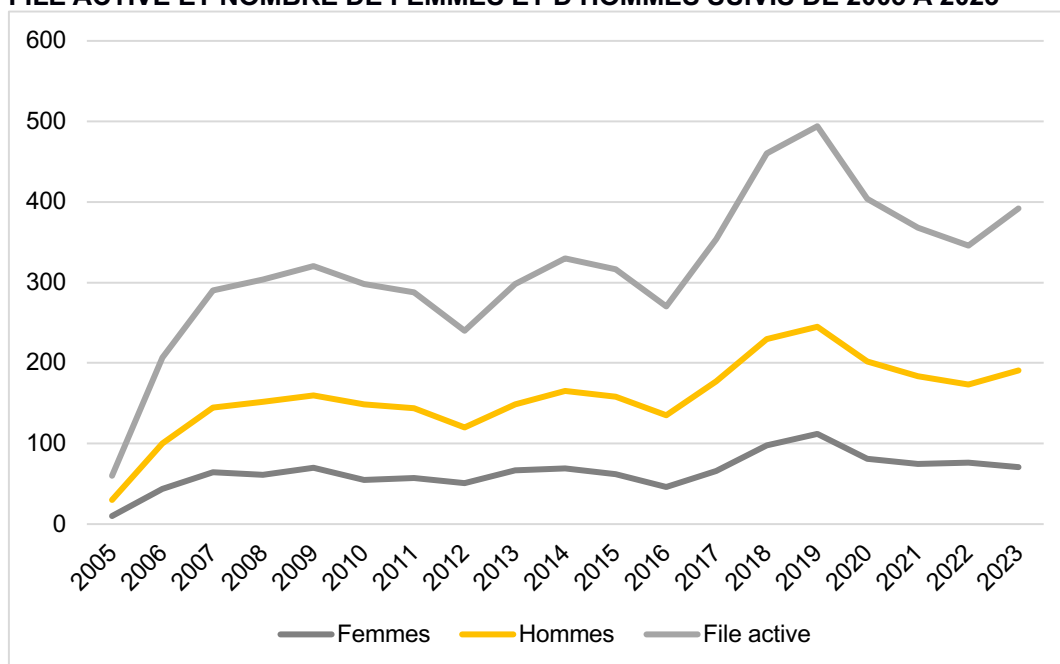
RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS THÉRAPEUTIQUES

	Nb.	Durée ⁶	Durée Thérapeutique
Consultations	1 977	1 886	2 118
Séances Groupe	12	18	72
Total	1 989	1 904	2 190

File active

Elle est de 201 patients. Le centre de soin a pris en charge 77 nouveaux patients.

FILE ACTIVE ET NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES SUIVIS DE 2005 À 2023

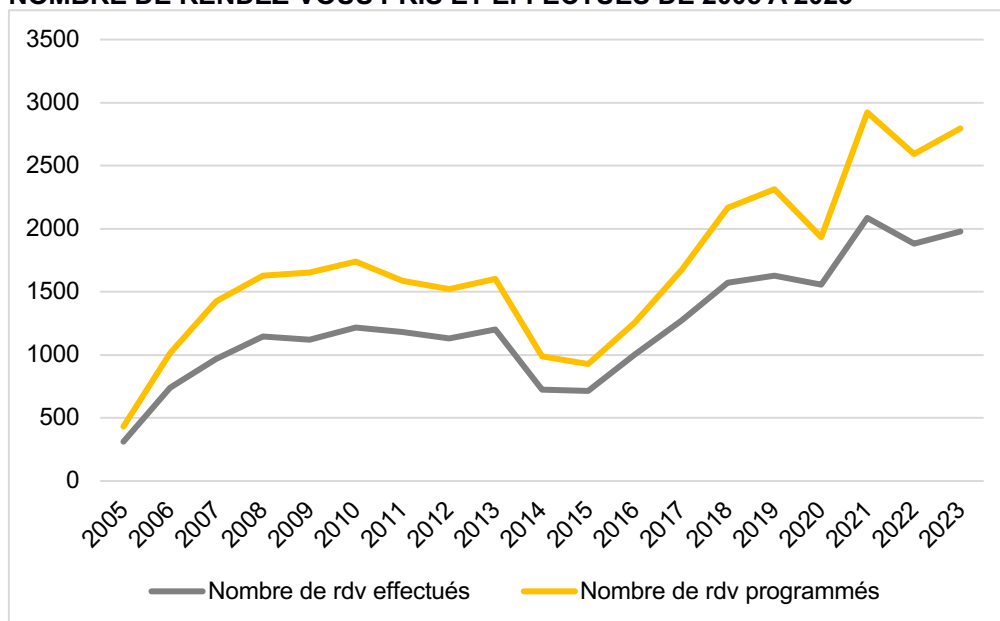


Les consultations

Le centre de soin a réalisé 1 977 consultations pour 2 796 consultations prévues. Le nombre de consultations prévues et le nombre des consultations honorées (70%) sont stables.

⁶ Durée exprimée en heures.

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS PRIS ET EFFECTUÉS DE 2005 A 2023



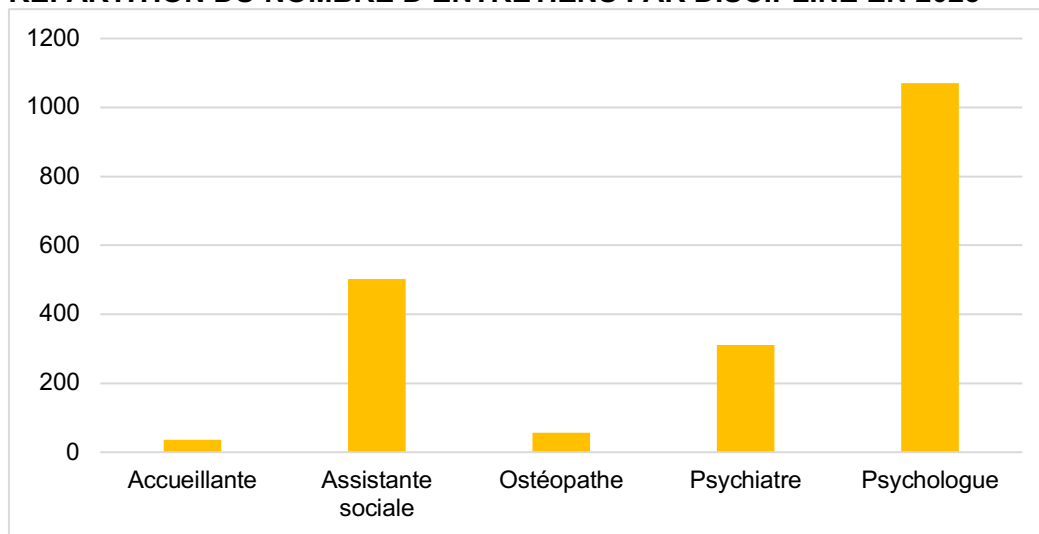
Les entretiens se répartissent de la manière suivante : 139 patients en suivi individuel, 6 en couple et 56 en famille ou mère/enfant.

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS PAR TYPE DE SUIVI

	Nb.	Individuel	Couple	Famille
Effectué	1 977	1 792	29	156
Annulé	275	261	3	11
Non venu	493	456	6	31
Interprète ou thérapeute absent	51	36	0	15
Total	2 796	2 545	38	213

La répartition des entretiens par discipline est de 1 070 consultations de psychothérapie, 502 d'accompagnement sociojuridique, 311 de psychiatrie, 57 d'ostéopathie et 37 entretiens d'accueil soit au total 1 977 consultations.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTRETIENS PAR DISCIPLINE EN 2023



Les groupes

Le centre de soin a réalisé 12 séances de groupe soit 18 heures pour une durée thérapeutique de 72 heures. Ce groupe de parole hebdomadaire, créé en 2021 pour personnes afghanes prend fin en 2023.

Groupe de parole Osiris – Médecins du Monde

L'équipe du programme « Squats et bidonvilles » de Médecins du Monde intervient notamment auprès de personnes migrantes sous le pont de la gare Saint-Charles. Ces personnes vivent dans un grand dénuement et rencontrent des problèmes de santé somatique et mentale. L'équipe de MdM prend en compte les pathologies somatiques et cherche des soutiens concernant les actions de santé mentale. C'est dans ce contexte que plusieurs rencontres avec l'équipe d'Osiris sont organisées et aboutissent à un projet de création et d'animation d'un groupe de parole. Il s'agit d'un espace de partage et de réflexion, à partir d'une expérience à l'écoute d'un public précaire notamment atteints de troubles psychiques importants.

L'objectif du groupe était de créer les conditions d'un espace bienveillant et sécurisant, d'offrir un temps et un espace propice au partage d'expériences.

Le groupe a été animé par une psychologue sociale et une stagiaire en psychologie sociale de la santé ; en présence de deux interprètes en langue : Soussou, Malinké, Diakanké, Peul, Wolof, Anglais, Anglais Pidgin.

Malheureusement, au moment du démarrage du groupe en avril, les personnes vivant sous le pont de la gare ont été expulsées. Malgré une présence régulière de la psychologue stagiaire lors de maraudes, il a été difficile de mobiliser les patients. Les besoins initiaux identifiés en lien avec un lieu de vie n'étant plus d'actualité, le projet du groupe ne semblait plus adapté. Après plusieurs séances et un nombre insuffisant de participants nous avons mis fin à cette activité.

Durée des accompagnements

Depuis 2008, la durée des suivis se répartit de la manière suivante :

- 36% durent moins de trois mois ;
- 26% entre trois mois et une année ;
- 17% entre une et deux années ;
- 21% durent plus de deux années.

Les suivis de moins de trois mois peuvent s'expliquer par :

- Des orientations qui ne correspondent pas à des demandes de soin ;
- Un contexte de grande précarité entravant l'inscription dans un parcours de soin ;
- De fortes contraintes en matière de mobilité géographique ;
- Une proposition de soin qui ne peut pas convenir à tous les patients.

Interprétariat

Le nombre d'heures d'interprétariat est de 2 465 heures. Le centre de soin réalise 82% de ses entretiens avec interprète.

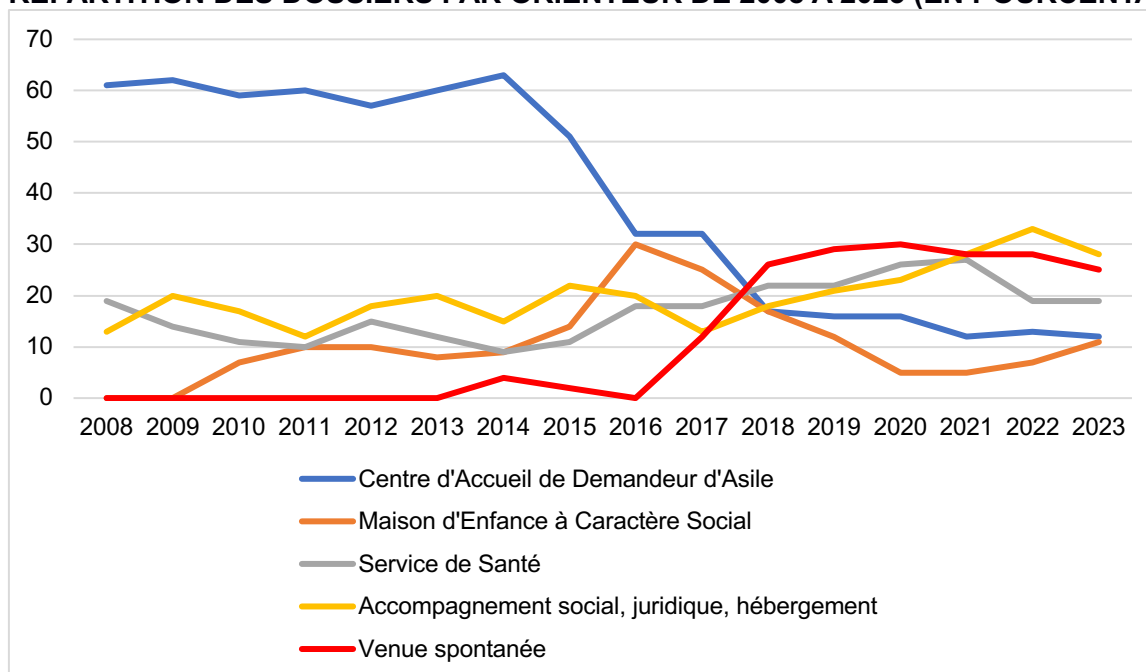
Orientations

Les patients sont orientés par :

- Entourage, venue spontanée : 28%
- Associations d'aide aux étrangers : 25%
- Services de santé : 19%
- Structures d'hébergement dédiées à la demande d'asile : 12%
- Maisons d'Enfance à Caractère Social : 11%
- Autres (crèche, éducation nationale, PJJ) : 5%

Depuis 2016, le nombre de personnes venant spontanément ou orientées par leur entourage reste très important.

RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR ORIENTEUR DE 2008 A 2023 (EN POURCENTAGE)



Stage – Travaux de recherche

Laurène Donot-Bouty a effectué un stage dans le cadre de son Master 2 de psychologie sociale de la santé de l'Université d'Aix-Marseille. Dans ce cadre, elle a mené un travail de recherche qui a donné lieu à un mémoire intitulé « Diagnostic psychosocial d'un dispositif de groupe auprès de personnes exilées ». Cette étude se décline en deux objectifs spécifiques :

- Investiguer les enjeux psychosociaux associés à la dimension de soin inhérente aux deux premiers dispositifs psychosociaux de groupe ;
- Identifier comment cette nouvelle pratique s'inscrit à l'heure actuelle à Osiris.

TRAITEMENT DES DEMANDES DE CONSULTATION

Les demandes de consultation sont traitées dans le cadre de la permanence téléphonique régionale en santé mentale « Exil et traumatisme ». En première intention, une orientation est proposée vers les structures de santé du droit commun, du secteur libéral ou associatif. Si l'accès aux soins n'est pas effectif (délai d'attente important, absence d'interprète, besoin d'une prise en charge spécifique), Osiris propose en seconde intention de traiter la demande de consultation.

L'objectif est de réduire les délais d'attente tout en garantissant un accès aux soins du patient vers d'autres sites.

Un lien avec les actions d'Osiris Interprétariat et celles du soutien aux professionnels en région est effectué pour développer les possibilités d'accès aux soins et identifier les ressources dans les différents territoires.

Quelques données quantitatives...

	2020	2021	2022	2023
Nouvelles demandes	52	68	40	62
Demandes en attente au 31/12	30	23	21	32
Demandes classées sans suite	54	32	17	14
Délai moyen d'attente	6	3 à 6 mois	6 à 8 mois	6 à 8 mois

CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL EXIL ET TRAUMATISME PSYCHIQUE

Le projet du centre ressources régional vise à favoriser **l'accès à la santé pour les personnes exilées en région PACA** par des actions d'information, de sensibilisation, de formation et de soutien auprès des acteurs de l'accompagnement sociojuridique et en santé.

Les personnes exilées font face à des difficultés d'accès aux soins accrues, en particulier dans le champ de la santé mentale. Des facteurs multiples sont à l'origine de ces difficultés, et notamment ces trois ci-après.

- Le recours à l'interprétariat professionnel dans les différents espaces d'accompagnement des personnes exilées (accompagnement social, soin etc.), bien qu'il se développe, demeure insuffisant et continue de faire obstacle au soin pour les personnes non-francophones.
- La grande précarité et l'isolement des personnes en situation de migration s'accroît et a différentes causes : exil, violences extrêmes dans le pays d'origine et/ou sur la route de l'exil, précarisation de l'accueil en France, etc. Les situations individuelles et familiales se complexifient sur le plan social, mais également sur le plan psychique, voire psychiatrique, où les problématiques peuvent être cumulatives (addictions, PTSD, vie à la rue).
- Des facteurs extérieurs viennent également impacter l'accès aux soins des personnes exilées, et notamment la saturation des structures de soin en santé mentale du droit commun, les disparités dans l'offre de soin en fonction des différents territoires de PACA, ou encore l'insuffisance de centres de soin spécialisés pour la prise en charge des personnes exilées en souffrance psychique. Particulièrement vulnérables, les personnes exilées voient ces difficultés exacerbées notamment par leur manque de mobilité, ou parfois par leur statut administratif (délai de carence d'ouverture des droits CSS pour les demandeurs d'asile).

Les acteurs qui accompagnent les personnes exilées (professionnels du champ médical et de la santé mentale, du champ sociojuridique et bénévoles) peuvent se sentir démunis face à ces difficultés. Les besoins exprimés recouvrent :

- La sensibilisation et la formation de ces acteurs aux thématiques de l'exil, du traumatisme psychique en lien avec les violences vécues et de l'interprétariat, qui participent à l'amélioration du repérage des personnes en souffrance psychique, et à leur orientation appropriée vers le soin ;
- L'interconnaissance et la mise en lien des professionnels du champ médical d'une part, et social de l'autre, afin de garantir un parcours de soin coordonné ;
- Le soutien sur des situations complexes, en vue d'une orientation adaptée vers le soin.

Ces difficultés et besoins mentionnés sont issus d'un travail d'état des lieux sur la question de l'accès aux soins des personnes exilées mené par Osiris depuis 2017 dans le cadre du projet de soutien aux professionnels.

Osiris déploie les actions du projet sur sept territoires : les six départements de la région PACA et la ville de Marseille. Ce travail est mené en lien avec les instances départementales que sont les DDARS⁷ et DDETS⁸.

7 - Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé.

8 - Délégation Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN PAR TERRITOIRE

Alpes-de-Haute-Provence

Osiris intervient sur ce département depuis 2017, dans le cadre du projet de soutien aux professionnels en région.

En 2023, les personnes exilées vivant sur le département continuent à rencontrer des difficultés dans l'accès aux soins, en particulier en santé mentale. Cela est accentué par les importantes difficultés de recrutement de personnels du C.H.⁹ de Digne-les-Bains. Les nombreux postes vacants entraînent notamment :

- La suspension du travail des deux EMPP¹⁰ du département,
- Des délais plus longs pour entamer un suivi en CMP,
- De plus grosses difficultés à accéder à de la psychothérapie en particulier.

Cependant, l'accès à la psychiatrie de secteur est facilité pour les personnes non-francophones depuis 2022 : le C.H. de Digne-les-Bains ayant signé une convention de partenariat avec Osiris Interprétariat qui permet à l'ensemble des structures de psychiatrie du département d'avoir accès à des interprètes par téléphone.

Osiris a organisé une session de formation de deux jours sur « Exil, Trauma et Soins » à Malijai, à destination des professionnels du département. 17 professionnels y ont participé. La formation a permis de travailler sur les questions de pluridisciplinarité et d'interconnaissance des professionnels puisqu'elle a réuni différents champs professionnels.

Dans ce département, Adoma porte depuis 2022 une réflexion autour de l'accès aux soins en santé mentale des personnes en demande d'asile. Cette année, Osiris a participé à une réunion inter-structure où sont présents différents CMP des Alpes-de-Haute-Provence, le directeur de France Terre d'Asile à Gap, et des travailleurs sociaux et cadres d'Adoma 04.

Osiris a délivré une journée de formation autour de l'exil et du traumatisme psychique pour une classe de 12 étudiants de l'IRTS¹¹ de Digne-les-Bains.

Alpes-Maritimes

L'état des lieux de l'accès aux soins des personnes exilées réalisé par Osiris et présenté aux institutions partenaires en 2022 faisait constat de :

- La présence sur le département de plusieurs acteurs associatifs impliqués depuis de nombreuses années, avec des missions historiques d'accompagnement des personnes exilées ;
- Des difficultés majeures dans l'accès aux soins liées au non-recours à l'interprétariat dans le droit commun ;
- La problématique très présente de la frontière, fermée depuis 2015, et où s'opèrent chaque jour des refoulements par les forces de l'ordre.

9 - C.H. : Centre Hospitalier

10 - EMPP : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité

11 - Institut Régional du Travail Social

Osiris a concentré ses activités sur la question du recours à l'interprétariat médical et social et constitué un groupe de travail restreint pour le développement d'un service d'interprétariat spécialisé dans les Alpes-Maritimes. En 2023, ce groupe de travail s'est réuni pour la seconde fois (10 participants). Lors de cette rencontre, l'association ALC¹² a été identifiée pour porter un projet de création d'une structure d'interprétariat médical et social, avec l'appui d'Osiris sur le volet de la formation des interprètes.

En fin d'année, la directrice et la responsable de développement d'ALC ont passé une journée de travail à Osiris afin d'approfondir certaines questions spécifiques.

Bouches-du-Rhône

Dans les Bouches-du-Rhône, notre méthodologie nous a amené à distinguer la ville de Marseille du reste du département. En effet, les besoins en matière d'accès aux soins et les dynamiques territoriales y sont assez différents.

Marseille

Sur la base du travail de recueil des données mené auprès des acteurs en 2021, l'état des lieux de l'accès aux soins des personnes exilées a été finalisé en 2022.

Formations

En réponse à certains des besoins exprimés par les professionnels de Marseille, Osiris a organisé une session de formation de deux jours sur « Exil, Trauma et Soins ». 16 professionnels y ont participé.

Osiris a dispensé la formation de deux jours « Exil, trauma et Soins » en intra à 16 professionnels de l'Amicale du Nid, Marseille.

Rencontres thématiques

Osiris a animé une rencontre thématique du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), mené par le Planning Familial 13, qui a réuni 18 participants autour des questions de parentalité en exil.

Rencontres partenariales

Osiris a participé à de nombreuses rencontres partenariales auprès d'acteurs marseillais :

- Des rencontres avec les équipes de : l'ANEF, la Cimade, le Comede, l'Équipe Mobile Soins Intensifs Centre-ville (Édouard Toulouse), Envergures, Espace, le Groupe SOS (CHUF, Espeli), le projet Interpair, La Marseillaise (Journal), la PASS de Ville de Marseille, la SPADA de Marseille ;
- Des rencontres dans le cadre de réseaux de coordination des acteurs marseillais : Coordasso, projet de recherche-action de la Ville de Marseille « Marseille ville non violente », Réseau Hospitalité.

Enfin, des psychologues des associations le Comede, Imaje Santé et Osiris se sont réunis régulièrement en 2023. Des caractéristiques et des valeurs communes réunissent en effet nos trois centres, où des professionnels de la santé mentale exercent leurs fonctions dans des associations œuvrant dans le champ de l'exil et de la promotion de la santé. Ces professionnels

12 ALC : Agir pour le Lien social et la Citoyenneté

travaillent au sein d'équipes pluridisciplinaires auprès desquelles il est possible d'orienter des patients.

Ce groupe réduit coorganise les réunions d'un groupe plus large d'échange et de partage de pratiques pour des psychologues intervenant auprès d'un public exilé à Marseille.

En 2023, 4 rencontres élargies ont été proposées et organisées à Marseille. Ces rencontres « Santé mentale et exil » permettent des échanges et un soutien entre psychologues, des regards croisés sur certaines thématiques et un partage de ressources. Ces rencontres sont ouvertes, coanimées par l'ensemble des participants et réunissent en moyenne douze participants.

Cette année, les thèmes suivants ont été abordés dans ces rencontres :

- « Deuil, absence, disparition » ;
- Réunion de bilan (mi-année) ;
- « Les effets psychiques actuels de la colonisation » (présentation par Image Santé) ;
- « L'ennui en consultation clinique ».

Hors Marseille

Osiris a organisé une session de formation de deux jours « Exil, Trauma et Soins » à destination des professionnels du département (hors Marseille). 14 professionnels des territoires d'Arles, Aubagne, Aix-en-Provence, Miramas, Vitrolles et Salon-de-Provence y ont participé. Ces professionnels exercent dans différents champs (santé, travail social).

Dans le cadre d'une formation de 3 jours organisée par le CODEPS 13¹³ « Approche interculturelle en prévention et promotion de la santé », Osiris a animé une journée de formation à destination de 14 professionnels autour des questions d'exil et de traumatisme psychique.

Osiris est intervenu à la DDETS 13 pendant une demi-journée auprès des structures de Bouches-du-Rhône accueillant des déplacés Ukrainiens autour des questions de santé mentale et d'exil. Cette rencontre a réuni 13 participants.

Hautes-Alpes

En 2022, Osiris avait organisé une grande réunion de travail autour des difficultés d'accès aux soins des personnes exilées dans les Hautes-Alpes. Plus d'une trentaine de professionnels du soin (somatique, santé mentale) et du travail social du département étaient présents, ainsi que les services de la DDARS et de la DDETS.

Les participants avaient fait état des difficultés importantes d'accès aux soins, notamment en santé mentale, pour les personnes exilées, principalement dues :

- À la saturation du droit commun, au manque d'effectif en psychiatrie ambulatoire sur le département ;
- Au besoin de recourir plus fréquemment à des services d'interprètes pour des espaces de consultation (somatique et santé mentale), notamment dans le milieu hospitalier ;
- Au contexte répressif opérant à la frontière avec l'Italie ;
- Au besoin de sensibiliser et de former les acteurs aux thématiques de l'exil et du traumatisme psychique.

En 2023, afin de soutenir les professionnels de ce territoire, Osiris a proposé une session de deux jours de formation « Exil, Trauma et Soins » à Briançon. 18 professionnels y ont participé. Ces professionnels exercent dans différents champs (santé, travail social).

13 - CODEPS : COmité Départemental d'Éducation et de Promotion de la Santé des Bouches-du-Rhône

Par ailleurs, Osiris a été sollicité par la Fondation Edith Seltzer pour une formation de deux jours « Exil, trauma et soins » à Gap qui a réuni 18 professionnels de la Fondation (CADA, dispositif BPI, ACT¹⁴ notamment) mais aussi certains de leurs partenaires privilégiés (médecin généraliste, juriste de la MAPEmonde).

Osiris a organisé une rencontre thématique à Gap autour du traitement médicamenteux en soins de premier recours pour des personnes exilées présentant des symptômes du psycho-trauma. La rencontre a été animée par la psychiatre d'Osiris. 12 professionnels soignants travaillant aux Urgences, à la PASS ou en EMPP y ont participé. Ils exercent au C.H. de Manosque, au C.H.B.D. de Laragne, au CHICAS de Gap et au C.H. de Briançon. La coordinatrice régionale des PASS était également présente.

Var

Dans le Var, Osiris reste en lien avec le CADA de France Terre d'Asile (FTDA) à Toulon qui gère un dispositif d'accompagnement psychologique proposé aux personnes en demande d'asile et bénéficiaires de la protection internationale. Ce dispositif s'est développé à l'échelle du département en 2022, avec la participation d'acteurs associatifs présents sur l'ensemble du territoire.

Vaucluse

Sur ce territoire, Osiris soutient en particulier l'activité de l'association Répi qui vise à améliorer la santé mentale des personnes en situation d'exil par la mise en place d'interventions psychologiques dans des structures d'accueil des exilés du Vaucluse.

Les activités de ce projet sont menées en partenariat avec Adoma Vaucluse, le CADA de l'association Passerelle, le Secours Catholique et Osiris.

En 2023, Osiris a participé à un comité de pilotage de Répi.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

En région PACA, Osiris travaille avec les services de la DREETS et de l'ARS mais également en collaboration avec plusieurs partenaires associatifs portant eux-aussi des projets régionaux. Il s'agit notamment des associations/structures suivantes :

- Fédération régionale des CIDFF PACA,
- Les coordinateurs des PASS de PACA,
- Espace-Accueil aux étrangers,
- La Cimade PACA,
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS).

Les rencontres régulières avec ces acteurs permettent une meilleure compréhension et une coordination de nos actions respectives sur le territoire régional.

14 ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique

Osiris a rencontré également des acteurs hors région en lien avec nos activités :

- L'association Caméléon (Grenoble),
- Le Comede (Paris),
- Human Rights Watch (Osiris participe à une recherche sur les besoins en santé mentale des mineurs non accompagnés à Marseille),
- Migrations Santé Alsace (Strasbourg)
- Orspere-Samdarra (Lyon)
- Le Réseau Louis Guilloux (Rennes) dont l'équipe du centre de soin en santé mentale est venue rendre visite pendant une journée à l'équipe du centre de soin Osiris.

Formations

Osiris a dispensé une demi-journée de formation en visio-conférence à l'attention des agents de l'État en région PACA sur sollicitation des services de la DREETS.

Cette session s'inscrit dans le cadre d'une formation plus large proposée aux agents de l'État pour laquelle interviennent également les associations Espace et le Comede.

Osiris a été sollicité par la Fédération régionale des CIDFF¹⁵ PACA pour une formation de deux jours « Exil, trauma et soins » à Marseille qui a réuni 13 professionnelles des CIDFF de la région.

Permanence téléphonique

Osiris tient une permanence téléphonique régionale en santé mentale « Exil et traumatisme ». Son objet est le soutien, l'échange et l'information sur l'accès aux soins en santé mentale pour les personnes exilées souffrant de traumatisme psychique.

L'objectif est d'étudier les possibilités d'orientation en fonction des situations, des besoins identifiés et des ressources territoriales. Les demandes de consultation pour le centre de soin Osiris font également l'objet d'un échange dans le cadre de ces permanences.

Un lien avec les actions d'Osiris Interprétariat et celles du Soutien aux professionnels en région est effectué pour développer les possibilités d'accès aux soins et identifier les ressources dans les différents territoires.

La permanence est hebdomadaire, le jeudi de 14h à 16h et s'adresse prioritairement aux professionnels.

Quelques données quantitatives...

- Réception de 166 appels téléphoniques.
- 147 appels provenant des Bouches-du-Rhône.
- Principaux champs d'intervention des appelants : santé mentale et somatique, demande d'asile, hébergement (droit commun ou bénévole).

15 - CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Groupe de soutien de psychologues

Dans le cadre du projet de soutien aux professionnels en région, Osiris est amené depuis 2017 à rencontrer des psychologues qui interviennent auprès d'un public exilé sur les différents territoires de la région PACA.

Avec le développement de temps de consultation psychothérapeutique dans les centres d'hébergement pour personnes exilées, des psychologues interviennent de plus en plus dans des équipes sur des temps très réduits, souvent seuls psychologues, avec parfois peu ou pas de temps d'échange clinique ou de supervision, en particulier autour de la clinique de l'exil et du traumatisme psychique.

Certains de ces psychologues expriment le besoin de soutien face à des suivis psychothérapeutiques spécifiques qui peuvent parfois révéler un certain isolement.

Osiris a mis en place un groupe de soutien et d'échange autour de la clinique de l'exil et du trauma, auquel participe une psychologue du centre de soin d'Osiris. Ce groupe fermé se rencontre environ toutes les 6 semaines, pendant deux heures, en visio-conférence. Aucune participation financière n'est demandée aux participants.

En fin d'année, les deux groupes ont été réorganisés en un seul, suite à l'indisponibilité de plusieurs participantes.

8 rencontres ont été organisées en 2023. Au mois de juin, un bilan est fait : certaines psychologues choisissent de quitter le groupe (notamment en raison de l'arrêt de leur activité clinique auprès de personnes exilées). À la rentrée de septembre, une nouvelle psychologue intègre le groupe qui se compose désormais de 5 psychologues.

Elles exercent dans différents départements de la région PACA (83, 06, 13).

Les thématiques qui ont pu y être abordées couvrent notamment :

- La parentalité en exil ;
- L'isolement des patients ;
- L'adhésion des patients au soin.

Groupe de travail - Centres ressources régionaux

Depuis 2019, Osiris est associé au travail mené par les services de la DREETS, sur l'intégration des personnes primo-arrivantes¹⁶ en région PACA. Ce travail réunit les Centres Ressources Régionaux travaillant sur l'accueil des personnes étrangères :

- Ancrages,
- ACT – Approches Cultures et Territoires,
- CRI PACA – Centre Ressources Illettrisme,
- Espace,
- FR-CIDFF PACA – Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles,
- Comede PACA,
- Osiris.

Ce groupe de travail s'est réuni une fois en début d'année pour faire un bilan de l'année 2022 et organiser les activités pour l'année 2023.

16 - Primo-accédantes à un titre de séjour, signataire d'un Contrat d'Intégration Républicaine

Cette année, le groupe a publié quatre numéros de la newsletter « Archipel ». Une Web-conférence d'une durée d'une heure a également été organisée à destination de tous les acteurs de la région, travail auquel Osiris est associé.

Diplômes Universitaires

« Exil, Droit et santé » (Montpellier)

Ce DIU est organisé par Médecins du Monde et le Centre Frantz Fanon à l'Université de médecine. Osiris est membre du comité pédagogique.

Cette formation est organisée tous les deux ans et ne s'est pas tenue en 2023. Cependant, Osiris a participé à plusieurs réunions du comité pédagogique en vue de préparer l'édition 2024.

COMMUNICATION

Site Internet

Créé en 2012, le site d'Osiris (<http://www.centreosiris.org/>) nécessitait une mise à jour. Il ne représentait plus l'ensemble des activités de l'association. Un nouveau site sera mis en ligne début 2024.

Cette année, l'équipe d'Osiris a travaillé avec un prestataire extérieur afin d'adapter notre site internet aux évolutions des missions du centre à partir de ses quatre activités : l'association, le centre de soin, l'interprétariat et le centre ressources. L'équipe a eu à cœur de promouvoir une éco-conception, tout en reprenant l'ensemble de notre projet en faveur des exilés présentant de graves traumatismes psychiques, projet auquel nous restons attachés depuis la création d'Osiris en 1999.

Centre de documentation

Le centre de documentation comprend plus de 1000 références. Elles sont consultables sur le site internet de l'association.

Source de références multiples, cette base de données n'a pas vocation à l'exhaustivité ; elle indique parmi les nombreuses sources bibliographiques et multimédia existantes, celles sur lesquelles nous nous appuyons au fil de nos recherches comme de nos rencontres, pour développer notre pensée sur les thématiques du projet d'Osiris.

Lettre Régionale d'Osiris

Osiris publie une lettre d'information numérique portant sur l'accès aux soins des personnes exilées en région PACA notamment sur les thèmes du traumatisme psychique et de l'exil. Dans chaque numéro, une thématique en particulier est développée, un dispositif inspirant de la région est mis en lumière et des documents de référence sont partagés.

En 2023, deux numéros paraissent et comportent différents entretiens.

Le soin aux victimes de torture

Entretiens avec :

- Alain Vanoeteren, fondateur et directeur du service de santé mentale spécialisé dans l'accompagnement de personnes exilées Ulysse, à Bruxelles ;
- Le Dr Catherine Paulet, psychiatre, médecin-chef du pôle psychiatrie, médecin, addictologie en détention et médecine légale de l'AP-HM, et experte auprès du Comité européen pour la Prévention de la Torture.

Les effets thérapeutiques du groupe

Entretiens avec :

- Bernard et Evelyn Granjon, pour le programme « Migration frontière transalpine » de Médecins du Monde à Briançon ;
- Julia Masson, psychologue et coordinatrice pour l'association Osiris ;
- Bérénise Quattoni, psychologue pour l'association Ethnotopies à Bordeaux.

L'ensemble des entretiens et des Lettres sont disponibles sur notre site, dans la section Centre Ressources.

ÉVÈNEMENTS - RÉSEAU

Journée Mondiale des Réfugiés – Friche de la Belle de Mai (Marseille)

Osiris a participé à l'organisation de cette journée et animé les rencontres-débats sur le thème « Être, faire et refaire famille ».

Beyond Borders (France Italie)

Réseau de soutien et d'action pour les droits des personnes en situation de traite et trafic. Osiris a coorganisé et participé à deux rencontres de deux jours chacune, à Marseille et à Vintimille.

En 2023, Osiris a participé à 6 réunions de préparation des rencontres réseaux.

Assises nationales des FUMCRA (Fédération nationale des Unités Médicales des Centres de Rétention Administrative)

La rencontre annuelle de la FUMCRA s'est tenue cette année à Marseille et Osiris est intervenu autour de la thématique de la santé mentale des personnes exilées.

Journée Action en Santé Publique « Migrations et santé globale » de l'IPSSAM (Institut de la Santé Publique d'Aix-Marseille)

Osiris a participé à une table ronde sur la thématique « Violence et migration en France » et présenté « Le centre de soin Osiris : pour une clinique de l'exil, de la souffrance au traumatisme psychique ».

Journée « Migration et santé mentale : de la réflexion à l'action » de l'Institut Recherche et Développement (IRD)

Osiris participe à la table ronde : « Migrations et santé mentale, le point de vue des acteurs locaux ».

OSIRIS INTERPRÉTARIAT

PRÉSENTATION

Objectifs

Créé en 2018, Osiris Interprétariat est un service d'interprétariat spécialisé dans la santé et l'accompagnement social.

Son objet est l'amélioration des conditions d'accès à la santé et à l'accompagnement social pour les personnes migrantes non francophones en région PACA, en facilitant l'accès à des prestations d'interprétariat professionnel.

Pour cela, les principales actions mises en place concourent à :

- Offrir un service d'interprétariat adapté aux besoins des personnes non francophones et des professionnels des champs de la santé et de l'accompagnement de la région PACA ;
- Promouvoir le recours à l'interprétariat professionnel médical et social ;
- Développer la formation des interprètes et l'accompagnement des professionnels travaillant avec interprètes ;
- Participer à la professionnalisation des interprètes et à la reconnaissance de ce métier.

L'équipe

Osiris Interprétariat compte 30 interprètes pour 40 langues.

L'équipe est composée de :

- Charlotte de Bussy, responsable d'Osiris Interprétariat (1 ETP),
- Marie-Liesse Mouly, chargée de gestion (1 ETP)
- Carole Campbell, interprète formatrice et tutrice,
- Nil Deniz, interprète formatrice
- Abdulqadir Amarkhil, interprète-tuteur,
- Rajmonda Bekteshi, interprète-tutrice,
- Jovana Cosic, interprète-aide tutrice,
- Djene Diallo, interprète-aide tutrice.

Les interprètes tuteurs et tutrices accompagnent les nouveaux interprètes dans leur prise de fonction. Ils peuvent participer à des séances de sensibilisation et de formation.

Carole Campbell, interprète-formatrice est en charge de l'accompagnement du parcours de formation des interprètes, et elle anime les réunions de coordination des tuteurs.

Nil Deniz et Carole Campbell interviennent dans les journées de formation des professionnels des structures partenaires, ainsi que dans des temps de sensibilisation au travail avec interprète.

Un outil de communication à l'intention des interprètes est développé, sous la forme d'un bulletin mensuel d'information. Il reprend les informations importantes, concernant les dates des formations et rencontres, des informations sur les structures partenaires, des recommandations de lecture.

Sept numéros sont conçus et diffusés en 2023.

Grâce à l’emménagement dans les nouveaux locaux de l’association Osiris, une pièce a pu être mise à disposition des interprètes pour leurs temps d’attente entre 2 rendez-vous au centre de soin, mais également entre des rendez-vous à l’extérieur. Cet endroit permet plus d’interconnaissance et d’interaction entre les interprètes.

Des espaces leur sont également accessibles pour passer des rendez-vous téléphoniques, au calme, au sein des bureaux.

Recrutement d’interprètes

En fonction des besoins de langue, de nouveaux interprètes sont recrutés.

3 interprètes sont recrutés en 2023 en langues arabe, farsi, et hawssa.

1 interprète cesse de travailler fin 2023.

Quelques informations quantitatives...

- 30 interprètes dont 2 tuteurs et 2 formatrices.
- 40 langues représentées¹⁷.
- 3 nouveaux interprètes.
- 7 bulletins des interprètes.

SERVICE INTERPRÉTARIAT

Aspects administratifs et organisationnels

Statut professionnel des interprètes

La majorité des interprètes sont des travailleurs indépendants et interviennent en tant que prestataires. En 2023, 5 interprètes sont salariés dans le cadre d’un contrat de mise à disposition de type intérimaire, porté par l’Association Départementale pour l’Emploi Intermédiaire (ADPEI), dans le cadre des parcours d’insertion par l’activité économique, et 3 salariés directement par Osiris via des contrats à durée indéterminée de type intérimaire (CDII) pour les interprètes.

Modèle économique

Le financement d’Osiris Interprétariat est assuré principalement par : l’ARS PACA, la DREETS PACA, la Fondation de France, la Direction Générale de la Santé (Ministère de la santé) et la CPAM.

Ces financements sont affectés aux coûts des ressources humaines¹⁸, aux coûts de fonctionnement, à la formation des interprètes, à la formation et l’accompagnement des professionnels et à toute activité déployée par Osiris Interprétariat.

Grâce à ces financements, les prestations d’interprétariat sont facturées aux structures demandeuses à un tarif inférieur aux coûts réels. Cela participe à notre volonté de promouvoir le recours à l’interprétariat professionnel en offrant un service financièrement accessible. Les rentrées issues de la facturation permettent de rémunérer les interprètes.

Certaines institutions versent des subventions à Osiris Interprétariat dédiées spécifiquement au financement des prestations d’interprétariat : il s’agit de la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Bouches-du-Rhône pour les professionnels de ses établissements, et l’ARS PACA pour les acteurs de santé recevant le public ukrainien réfugié en France.

17 - Cf la liste en annexe des interprètes et des langues proposées.

18 - Salaires de la responsable de Osiris Interprétariat et de la chargée de gestion.

Modalités de prise de rendez-vous

Un nouvel outil de gestion de l'activité est mis en œuvre au début de l'année 2023. Il s'agit d'une interface de prise de rendez-vous permettant aux structures d'effectuer les demandes d'interprétariat en ligne, d'avoir un suivi de l'activité plus précis et plus rapide, de préparer les bilans mensuels des structures demandeuses et des interprètes, et d'avoir une « vision planning » des rendez-vous des interprètes et des structures demandeuses.

La prise en main de cet outil par les structures demandeuses s'est faite progressivement au cours de l'année 2023. Fin 2023, environ 70% des demandes d'interprétariat ont été réalisées directement par les structures demandeuses sur notre interface.

Cet outil permet d'absorber en partie la hausse d'activité (+29% en 2023).

Partenaires

Conventions de partenariat

Les structures qui souhaitent solliciter le service d'interprétariat s'engagent dans le cadre d'une convention de partenariat. Celle-ci fixe le cadre général d'intervention, définit les objectifs poursuivis par Osiris interprétariat, ainsi que les modalités de prise de rendez-vous et les tarifs. Une rencontre avec les équipes des structures partenaires est proposée, pour présenter le service d'interprétariat. Des séances de sensibilisation au travail avec interprètes peuvent être mises en œuvre pour les équipes, et il est proposé chaque année de participer aux journées de formation au travail avec interprète.

En 2023, 3 nouvelles conventions sont signées :

- FTDA Cada (Toulon),
- Tout un monde (Marseille),
- Sara Logisol pôle asile (CADA Sara, CADA Logisol, HUDA, HUDA TEH) - Marseille.

A cela s'ajoutent 24 établissements qui ont sollicité Osiris Interprétariat en dehors d'un cadre partenarial.

Les professionnels des structures non partenaires ne peuvent pas bénéficier de temps de sensibilisation ou formation.

Marché des hôpitaux de Provence

En novembre 2023, nous avons candidaté à la consultation lancée par le groupement hospitalier de territoire des Bouches-du-Rhône portant sur « L'interprétariat en langues étrangères par déplacement » pour le centre hospitalier Montperrin, le centre hospitalier Valvert, le centre hospitalier Édouard Toulouse, l'hôpital Nord, l'hôpital de la Timone, l'hôpital de la Conception, l'hôpital Sainte Marguerite et l'hôpital Salvator

Une première consultation avait été publiée fin 2022 à laquelle nous avons candidaté. En mai 2023, nous avons appris que nous étions retenus en seconde position. Nous avons déposé un référé devant le tribunal administratif de Marseille pour contester le déroulement de la consultation. Le tribunal administratif nous a donné raison en juin 2023 en raison du fait que la consultation ne faisait pas référence au référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé dans le choix du prestataire. La procédure de passation du marché a donc été annulée et relancée fin 2023.

Mise à disposition

Osiris Interprétariat permet à des structures de bénéficier de prestations d'interprétariat gratuites sur un temps limité afin d'expérimenter le travail avec interprète professionnel, avant d'identifier des solutions durables d'accès à des financements.

32,5 heures d'interprétariat ont été ainsi financées en 2023 à différentes structures (Hospitalité psychique, le Centre Hospitalier d'Allauch, la PASS du Centre hospitalier de Hyères, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Marseille, le SAVS Espoir Provence, et un étudiant chercheur intervenant pour la Fondation Édith Seltzer).

Suite à ces mises à disposition, une structure a refusé l'offre d'Osiris de financer un nombre plus important d'heures d'interprétariat, et une convention de partenariat est en cours de discussion avec une autre structure (la Fondation Édith Seltzer), pour un recours à l'interprétariat plus pérenne.

Dans la suite du financement accordé en 2022 par l'ARS PACA pour dispenser gratuitement des prestations d'interprétariat en santé pour les personnes réfugiées d'Ukraine, 219 heures ont été mises à disposition des acteurs de santé recevant des réfugiés d'Ukraine en région PACA. Cette offre d'interprétariat a bénéficié à des acteurs de santé implantés dans l'ensemble des départements de la région PACA, mais plus de la moitié concerne les Bouches-du-Rhône.

Les rencontres réalisées

Des contacts et rencontres avec les structures intéressées par le service d'interprétariat sont réalisés régulièrement. Ils permettent d'échanger sur les besoins et de présenter Osiris Interprétariat.

Rencontres réalisées avec des structures non partenaires :

La Fondation Édith Seltzer (Nice), le pôle asile de Sara Logisol (Marseille), l'Association des Psy Dans la Cité (Marseille), PEP 84, l'UNAPEI (Marseille), la MECS de l'AAJT (Marseille)

Rencontres réalisées dans le cadre de suivi et/ou d'échanges avec les partenaires

La psychologue de MSF France, la direction territoriale de la PJJ, les chefs de service du pôle asile de Sara Logisol.

Afin de sensibiliser les structures à l'utilisation du nouvel outil de prise en rdv, des séances de présentation ont eu lieu au profit des équipes : du Centre Hospitalier Valvert, du Cada FTDA, des Caarud et Csapa du projet INTERPAIR, et du Comede PACA.

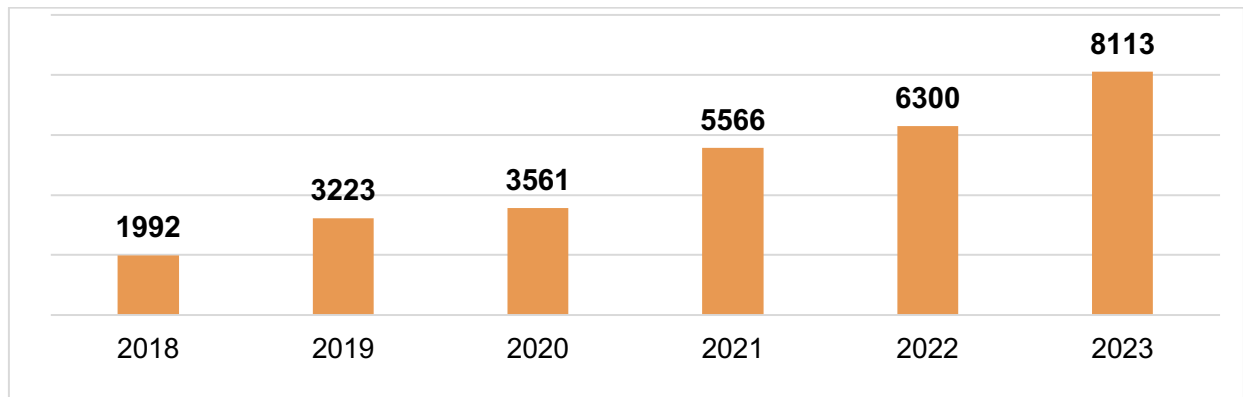
Dans le cadre du projet « INTERPAIR », « Accès et accompagnement à la prévention et aux soins des publics non francophones en situation d'addiction : facilitation de l'accès à l'interprétariat en présentiel et expérimentation sur deux Csapa de la présence d'usagers « pair-aidant », Osiris Interprétariat a participé aux différentes réunions suivantes : 4 comités de direction, un comité de pilotage, un comité technique et une conférence.

Quelques informations quantitatives...

- Nombre de conventions de partenariat : 61 (une convention concerne généralement plusieurs établissements).
- Nombre de structures bénéficiant de mise à disposition gratuite : 6.
- Mise à disposition pour les acteurs des champs de la santé recevant des personnes réfugiées d'Ukraine : 219 heures.
- Nombre de rencontres de suivi avec des partenaires : 11.
- Nombre de présentations d'Osiris Interprétariat à des structures non partenaires : 6.

L'interprétariat en chiffre

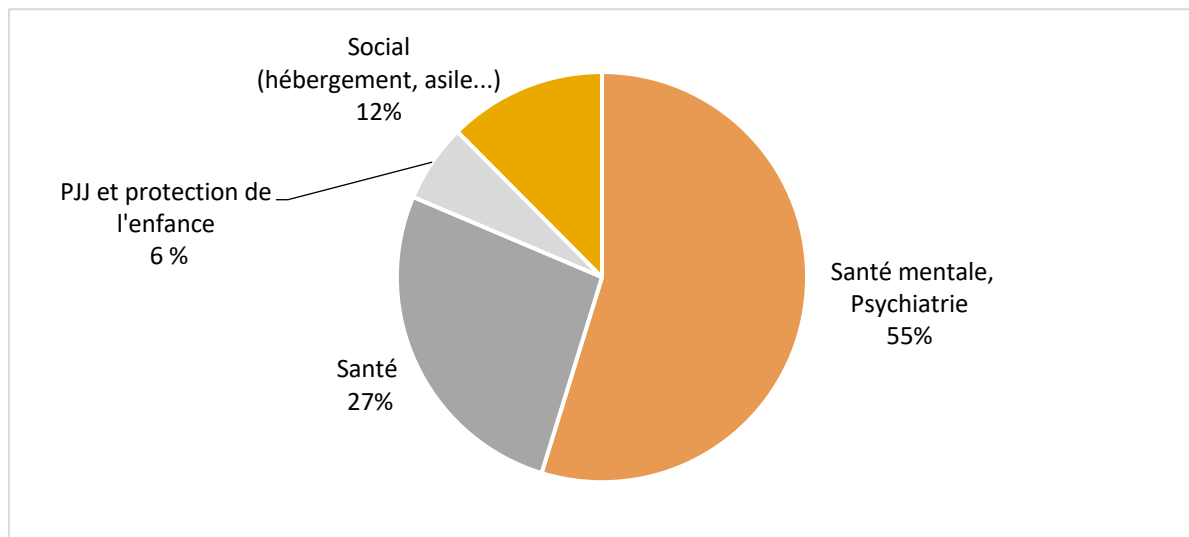
NOMBRE D'HEURES D'INTERPRÉTARIAT PAR AN



En 2023, 8113 heures d'interprétariat ont été payées¹⁹ aux interprètes, ce qui correspond à 676 heures d'interprétariat/mois. Cette hausse de l'activité provient des structures extérieures à Osiris, le nombre d'heures d'interprétariat pour le centre de soin restant stable d'une année sur l'autre et représente 28 % de l'ensemble des heures d'interprétariat en 2023.

La hausse du nombre d'heures d'interprétariat entre 2022 et 2023 est de 29%.

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES HEURES D'INTERPRÉTARIAT

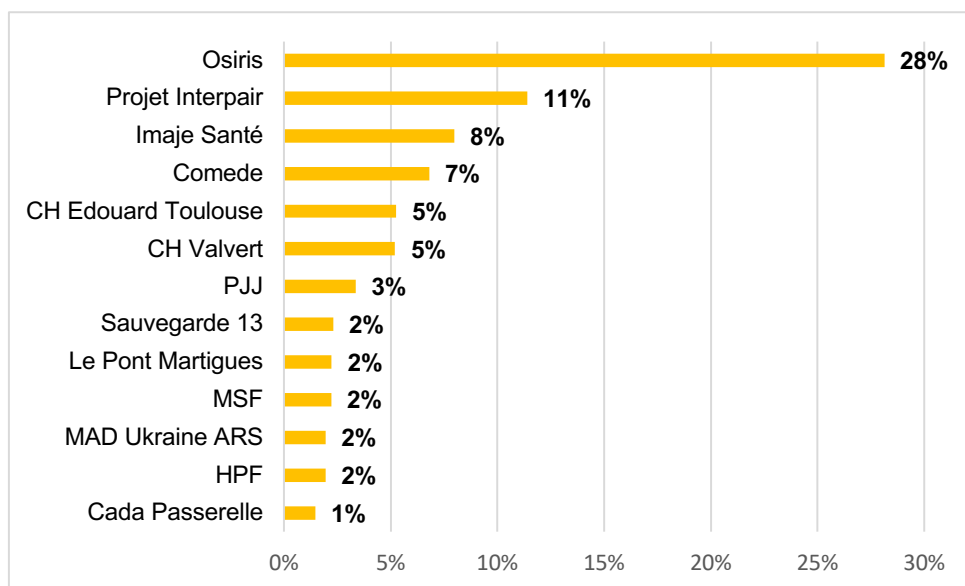


Le secteur de la santé mentale reste le premier secteur d'intervention des interprètes (55% des heures d'interprétariat), probablement parce que c'est dans ce domaine que l'association Osiris est identifiée en région PACA, et que le service d'interprétariat est perçu comme un service spécialisé en santé mentale. 82% des interventions s'effectuent dans le domaine de la santé

¹⁹ - Le nombre d'heures d'interprétariat payées aux interprètes est supérieur au nombre d'heures effectivement réalisées car il englobe les annulations effectuées dans un délai inférieur à 48h, les absences des usagers, et des temps éventuels d'attente entre 2 rendez-vous.

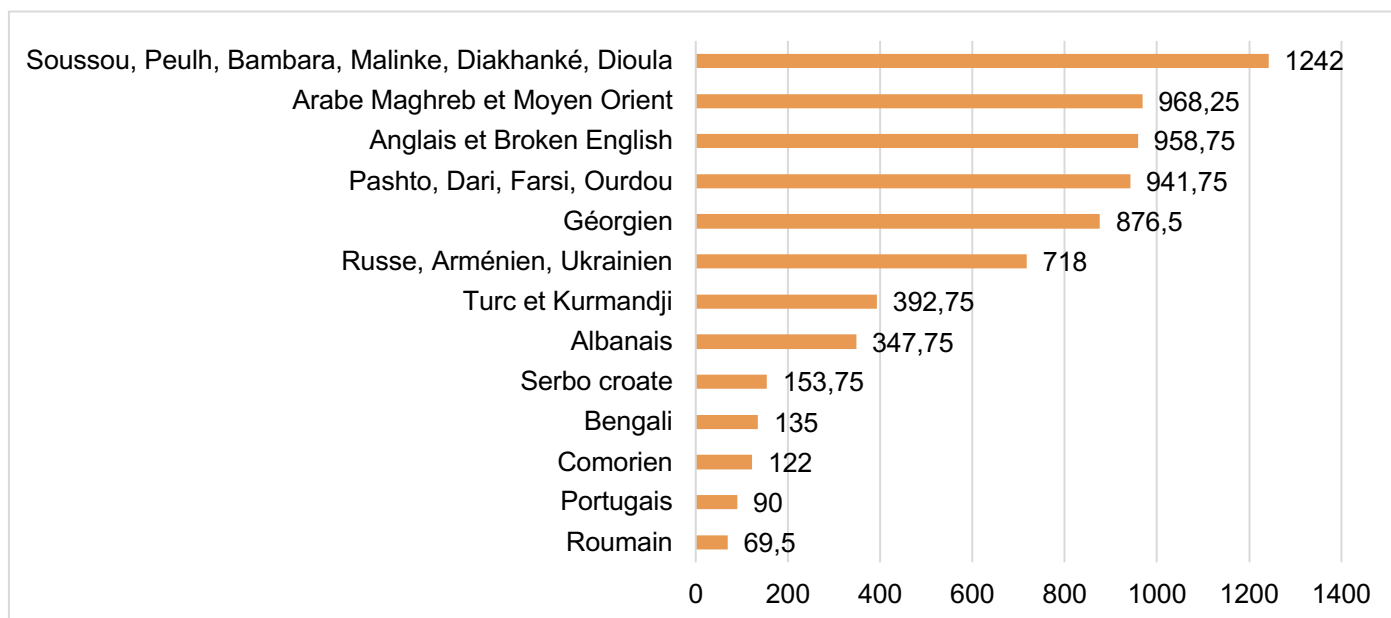
(santé mentale, santé somatique, prévention en santé, addictions principalement), chiffre stable par rapport à l'année 2022.

LES 13 PREMIÈRES STRUCTURES D'INTERVENTION (80% DE L'ACTIVITÉ)



Par rapport à l'année 2022, on peut constater que ce sont globalement les mêmes structures qui font le plus appel aux services des interprètes, et relever une hausse du nombre d'heures pour les Csapa et Caarud des Bouches-du-Rhône (Projet Interpair), pour les bénévoles du Collectif du Pont Martigues, pour les professionnels du Dispositif de Protection de l'Enfance de la Sauvegarde 13 et pour l'équipe du projet MNA de MSF France.

LES LANGUES LES PLUS SOLLICITÉES EN 2023



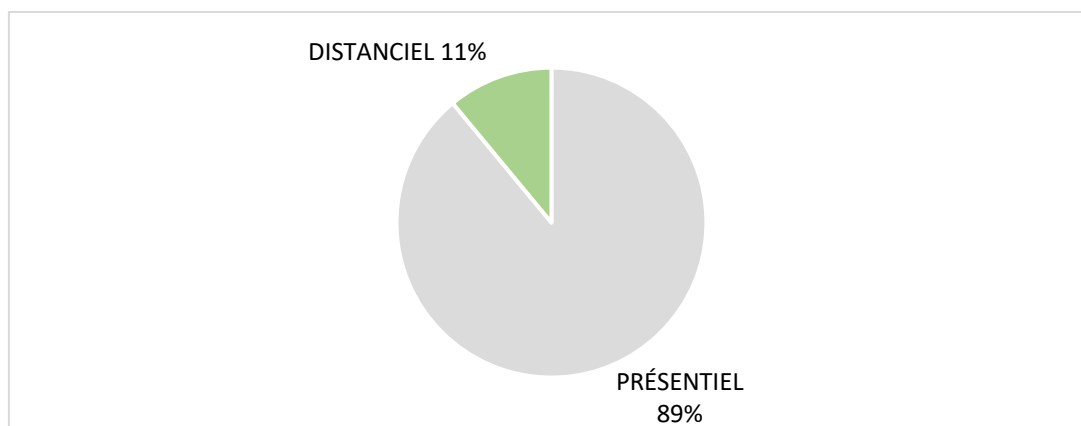
Ce sont également toujours les mêmes langues qui sont les plus sollicitées chaque année. Nous pouvons toutefois mettre en évidence, par rapport à l'année précédente, une hausse importante du nombre d'heures effectuées en langue géorgienne et dans les langues arabes, et une légère

baisse du nombre d'heures effectuées en Pashto, Dari et Persan (langues d'Afghanistan et d'Iran).

MODALITÉS D'INTERVENTION

89% des interventions d'interprètes se sont tenues en présentiel, majoritairement au profit de structures établies à Marseille, plus rarement dans les Bouches-du-Rhône.

Le pourcentage d'intervention en distanciel n'a pas augmenté entre 2022 et 2023.



RÉPARTITION DES HEURES ET COÛT

Répartition des heures d'interprétariat	Nombre d'heures d'interprétariat	Budget
Structures extérieures	5 577 h	251 097 €
Centre de soin	2 282 h	64 552 €
Mise à disposition	254 h	12 824 €
Total	8 113 heures	328 473 €

Quelques informations quantitatives...

- Hausse de l'activité de 29% en 2023.
- 676 heures d'interprétariat en moyenne par mois.
- 89 % des interventions en présentiel.
- 82% des interventions dans le domaine de la santé.

PARCOURS DE FORMATION DES INTERPRÈTES

Présentation

L'intervention de l'interprète dans les dispositifs de soin et d'accompagnement est délicate, elle nécessite la mobilisation de compétences particulières. Pour garantir un service d'interprétariat professionnel de qualité, une formation spécifique est indispensable afin de développer leurs

connaissances, de leur apporter un cadre de référence pour penser leur pratique et de proposer un accompagnement à leur expérience clinique.

Le parcours de formation des interprètes dans le cadre d'Osiris Interprétariat est un accompagnement qui se fonde sur une approche globale s'appuyant sur le référentiel de compétences de l'interprète médical et social professionnel du Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social (RIMES), inscrite dans les recommandations de la Haute Autorité de Santé « Interprétariat dans le domaine de la santé : Référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques ».

Il comprend plusieurs axes :



Chaque interprète s'inscrit dans un parcours de formation de base théorico-pratique qui dure deux années. La participation est obligatoire. La coordination de la formation des interprètes est assurée par Charlotte de Bussy, responsable d'Osiris Interprétariat, avec le soutien de Carole Campbell, interprète formatrice.

La formation de base

Elle comprend :

- 1 module de formation initiale de 3 jours (18 heures),
- 10 modules de formation complémentaire de 3 heures (30 heures),
- 20 séances d'analyse de la pratique professionnelle (30 heures),
- 9 heures de tutorat,
- Participation aux réunions d'équipe,
- Accompagnement individuel,
- L'expérience de terrain.

Une attestation de formation est délivrée aux interprètes qui terminent le parcours de formation de base. L'expérience de terrain permet d'acquérir des compétences variées selon les

dispositifs d'intervention. Pour terminer le cycle de formation, il est attendu qu'un interprète ait accompli un minimum de 100 heures d'interprétariat. Selon les langues et la variabilité de la demande, cet objectif peut être revu à la baisse.

Formation continue

Elle prend la suite de la formation de base et est composée de :

- Modules complémentaires (en moyenne 1 tous les 2 mois),
- Séance mensuelle d'analyse de la pratique,
- Réunions d'équipe.

Formations réalisées

14 interprètes ont terminé le parcours de formation de base, et 11 sont bien avancés dans le parcours de formation.

Formation de base

Formation théorique (10 heures) :

- Journée d'intégration, animée par Carole Campbell, au profit de 3 nouveaux interprètes,
- Journée de formation sur « la gestion des émotions », animée par Sébastien Pélissier.

Atelier d'autoévaluation des compétences (4 heures) :

- 2 ateliers d'auto-évaluation des compétences.

Tutorat :

- 12 interprètes accompagnés dans le cadre du tutorat,
- 6 réunions de coordination des tuteurs (9 heures).

Les groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (42 heures pour 28 séances) :

- Un groupe animé par Carine Robin-Hubert regroupe les interprètes tuteurs, 8 séances,
- Un groupe animé par Sébastien Pélissier, 10 séances,
- Un troisième animé par Vanessa Ballan-Biton, 10 séances.

Modules complémentaires

Trois modules complémentaires (9 heures) :

- « Exil, trauma, la place de l'interprète en psychothérapie » (Osiris),
- « Demande asile et autres parcours sociojuridiques des exilés en France » (Osiris),
- « Les enjeux de santé des femmes exilées et les modalités de soin et d'accompagnement » (Comede Paca).

Autres temps de formation

Réunion d'équipe (13,5 heures) :

- 9 réunions réunissant les interprètes et l'équipe de coordination.

Une partie de ces réunions a porté notamment sur des demandes de revalorisation de la rémunération des interprètes.

Entretiens individuels :

- 23 interprètes reçus dans le cadre d’entretiens annuels individuels,
- 18 interprètes reçus dans le cadre d’entretiens individuels en plus des entretiens annuels.

Temps d’échange avec les interprètes intervenant au centre de soin Osiris portant sur « les espaces ouverts aux interprètes : la gestion des affects par l’institution » : 2 heures

Module de spécialisation sur l’interprétariat en psychiatrie et santé mentale : 27 heures

Pour la première fois, nous avons organisé, au bénéfice de 12 interprètes ayant terminé le parcours de formation initiale, un module de spécialisation en santé mentale et en psychiatrie qui s’est déroulé sur 4,5 jours.

Cette formation a pour objectif de permettre aux interprètes d’améliorer leur connaissance du secteur de la psychiatrie et de la santé mentale, au niveau de l’offre de soin, ainsi que des principales pathologies et les modalités de soin, mais aussi de travailler la posture professionnelle particulière de l’interprète dans ce secteur, où l’écoute et l’engagement de l’interprète occupent une place importante.

Ces journées de formation ont été animées par des intervenants du centre de soin Osiris, ainsi que deux intervenants extérieurs, venant de Orspere-Samdara (Morgan Fahmi, psychiatre) et de l’Université de Mons (Anne Délizée, formatrice et interprète).

Osiris Interprétariat a souhaité soutenir les interprètes dans cette pratique, qui représente 55 à 60% des interventions des interprètes.

Fin de formation :

- 5 interprètes ont clôturé le parcours de formation obligatoire en 2023 ;
- Les interprètes ayant fini la formation de base bénéficient de la formation continue (réunion d’équipe, analyse de la pratique et modules complémentaires).

Coût de la formation

Rémunération des interprètes	23 630€
Rémunération intervenants extérieurs	7 850€
Nb d’heures de formation rémunérées	1 066 h
Nb d’heures d’intervention des interprètes tuteurs et formateurs	244 h

Les dépenses engagées sont de 31 480€ correspondant à 1066 heures de formation rémunérées pour les interprètes, 244 heures de formation rémunérées pour les interprètes tuteurs et formateurs, et à la rémunération des intervenants extérieurs.

Le budget affecté à la formation des interprètes est plus important que les années précédentes en raison de la mise en œuvre de la formation de 5 jours sur santé mentale et psychiatrie.

Quelques informations quantitatives...

- 14 interprètes sur 30 ont terminé le parcours de formation obligatoire.
- Nombre moyen d’heures de formation par interprète : 35 h.
- Nombre d’heures d’intervention des interprètes tuteurs et formateurs : 244 h.
- Nombre d’heures de formation dispensées : 113,5 h.

FORMATION – ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Osiris Interprétariat développe des actions d'accompagnement et de formation des professionnels du soin et du social des structures partenaires portant sur le travail avec interprètes. En effet, la présence d'un interprète professionnel modifie le dispositif habituel ; les modalités spatio-temporelles et les pratiques du professionnel se trouvent modifiées. Le colloque singulier est transformé en dispositif groupal, ce qui demande de faire une place à ce tiers spécifique qu'est l'interprète professionnel et de penser les effets de son implication dans le processus thérapeutique.

Différentes modalités d'accompagnement des professionnels des structures partenaires sont proposées par Osiris Interprétariat :

- Rencontre avec les équipes afin de présenter Osiris Interprétariat et de sensibiliser les professionnels sur les enjeux du travail avec un interprète professionnel (durée : 1 à 2h) ;
- Sensibilisation sur l'interprétariat professionnel pour des grands groupes (durée : 1 à 3h) ;
- Module de formation portant sur « Travailler avec un interprète professionnel » (durée : 1 journée de 6h et 1 module d'approfondissement de 3h).

Modules de formation

« Travailler avec un interprète médical et social » :

- 3 journées de formation et 2 demi-journées d'approfondissement au profit de 38 professionnels formés issus de différentes structures partenaires ;
- 2 demi-journées de formation à destination de l'équipe du CMP la Biscotterie, 17 professionnels formés ;
- 1 module de formation ad hoc a été conçu pour former l'équipe B&B Ukraine à Marseille : 7 professionnels formés.

Ces temps de formation ont tous été coanimés avec des interprètes.

Quelques informations quantitatives...

- 52 professionnels formés.
- 6,5 journées de formation.

RIMES

Osiris Interprétariat est membre de RIMES, le Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social, constitué en association en février 2019, qui est la prolongation du groupe de travail national sur l'interprétariat professionnel médical et social existant depuis plus de 10 ans.

Ses membres sont :

- Aptira – Angers,
- Asamla – Nantes,
- COFRIMI – Toulouse,
- ISM Corum – Lyon,
- ISM Interprétariat – Paris,
- ISM Méditerranée – Marseille,
- MSA – Strasbourg,

- Osiris Interprétariat – Marseille,
- Réseau Louis Guilloux – Rennes,
- Pavla Zatvask – Coordinatrice de l'interprétariat au CHU de Toulouse,
- Muriel Montagut – Directrice du centre Frantz Fanon, Montpellier.

Objectifs

« Dans la visée d'un égal accès de tous aux droits, et notamment aux droits à la santé, à l'éducation, à l'asile, à la justice et d'un égal accès aux services publics, RIMES se donne pour objet :

- De promouvoir et développer l'interprétariat médical et social professionnel tel que défini dans la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 ;
- De favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- De contribuer à la défense des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- De favoriser les échanges entre les associations membres. »

Deux rencontres ont lieu en présentiel, l'une à Paris, l'autre à Lyon. De nombreuses réunions ont eu lieu en visioconférence afin de travailler sur des temps plus courts.

Carole Campbell, interprète formatrice, représente Osiris Interprétariat aux réunions du groupe formation de RIMES, qui sont souvent des temps d'échanges, de partage d'actualités et qui permettent de nourrir les actions de formation.

Les travaux cette année ont principalement porté sur :

- Réflexion sur la certification de la formation,
- Préparation d'un référentiel d'évaluation de la formation,
- Finalisation d'un texte de plaidoyer du réseau²⁰.

L'Assemblée Générale de Rimes a eu lieu en décembre en visio-conférence et a permis d'adopter le rapport moral et financier de l'année 2022.

Quelques informations quantitatives...

- 16 réunions en 2023, dont 2 temps en présentiel, à Paris et à Lyon.
- Charlotte de Bussy occupe la fonction de Secrétaire du Bureau de RIMES.
- 1 assemblée générale.
- 6 réunions du bureau.

20 - Voir doc en annexe

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale ordinaire a été organisée le 13 mai pour valider l'activité de l'année 2022.

Réunions associations

Elles réunissent les équipes salariées, des représentants des interprètes, des représentants du conseil d'Administration et sont mensuelles. Ces réunions permettent d'échanger sur l'actualité de l'association. Le compte-rendu des réunions est diffusé dans les Mémos, qui sont envoyés chaque mois par e-mail aux membres du CA, salariés et adhérents de l'association.

Lettre aux donateurs

La Lettre aux donateurs est une occasion de remercier et d'informer celles et ceux qui nous font confiance et soutiennent notre projet.

Une seule lettre aux donateurs a été envoyée à la fin de l'année 2023. Suite à la refonte de notre logo et de notre site web, une mise à jour graphique de la lettre aux donateurs va être également faite.

Séminaire

Les 6 et 7 octobre 2023, un 3^e séminaire a rassemblé 37 personnes : salariés, interprètes, adhérents, invités, autour du thème « Imaginer l'association Osiris dans 10 ans », dans le but de travailler sur les perspectives et sur l'avenir. Deux jours au centre UCPA de Niolon durant l'été indien du mois d'octobre.

Il a été organisé autour de 4 grands ateliers : centre de soin, interprétariat, centre ressource, association.

De nombreuses idées ont émergé.

- L'importance de garder une identité, un objet commun : permettre l'accès au soin des personnes exilées, en particulier dans le domaine de la santé mentale, avec des valeurs fortes : inconditionnalité et qualité des soins, garder l'humain au centre. En effet, malgré l'accroissement de l'association et trois pôles aux missions différentes, ils sont complémentaires et en totale osmose.
- Poursuivre à travers le Centre Ressource régional un maillage territorial auprès des professionnels afin de favoriser l'accès aux soins dans le droit commun et apporter un soutien aux bénévoles et professionnels à un moment où les valeurs que nous défendons sont attaquées.
- Sortir les personnes que nous suivons de la victimisation et de la stigmatisation : changer le regard sur eux, parler de ce qu'est un parcours d'exil, rendre visible leur histoire personnelle, évoquer également des parcours réussis.
- Poursuivre les activités de sensibilisation et formations des professionnels pour que les personnes exilées soient reçues partout avec des orientations adaptées.
- Former l'équipe pour développer de nouvelles compétences, dynamiser les dispositifs, pour plus de créativité et penser de nouvelles modalités thérapeutiques comme ateliers thérapeutiques, artistiques, groupaux.
- Œuvrer pour la validation et la certification nationale des formations organisées par Osiris et suivies par les interprètes.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christine THIRIET	Présidente - Cadre du social - retraitée
Jean-Jacques FÉRIGOULE	Trésorier - Expert-comptable retraité
Alice ARCHENOUL	Secrétaire – Avocate
Camille JOUANNEAU	Secrétaire – Conseillère en éco. sociale et familiale
Éliane AMIOT	Administratrice - Directrice administrative - retraitée
Marie JODON	Administratrice - Éducatrice de jeunes enfants
Charlotte MARINI	Administratrice - Juriste
Virginie OWINYO	Administratrice - Assistante sociale Insertion Réfugiés

MEMBRES ADHÉRENTS

Julia BARDOU-CARMONA	Éducatrice spécialisée
Tiphaine BARRAL	Médecin gynécologue obstétricienne
Sophie BEAU	Directrice SOS Méditerranée
Paulette BOITARD	Psychothérapeute
Huguette BONOMI	Retraitée
Émilie COUTRET	Cheffe de service de la CMSMH
Bernard GRANJON	Médecin retraité
Evelyn GRANJON	Psychiatre retraitée
Françoise HEMY	Retraitée de la fonction publique territoriale
Chantal JAFFRAIN	Retraitée de la fonction publique territoriale
Carole JOSEPH	Nutritionniste
Farideh KABIRI	Secrétaire
Firouz KABIRI	Ingénieur
Reem MANSOUR	Médecin
Charlotte MONIMART	Infirmière
Auguste OLIVE	Psychiatre retraité
Sonia PRADINE	Juriste
Rémi RENON	Responsable administratif et financier FIP
Emmanuel ROY	Réalisateur
Bernard SAVIN	Psychologue clinicien
Vincent THIRIET	Conducteur de travaux
Patrick THIRIET	Cadre du social retraité
Hugo TIFFOU	Délégué national maisons pluriprofessionnelles de santé
Jacques VICAT	Chirurgien

ÉQUIPE

Monique d'AMORE	Psychiatre
Florence BERNAD-JALLERAT	Agent d'entretien
François CORBIER	Psychologue clinicien
Charlotte DE BUSSY	Responsable Osiris Interprétariat
Camille FOURNIER	Assistante sociale

Coralie GODEAU	Chargée d'accueil, secrétariat et logistique
Bertrand GUÉRY	Directeur - psychothérapeute
Marie JACOB	Psychologue clinicienne
Aurialie JUBLIN	Responsable administrative et financière
Véronique JUILLAN	Coordinatrice sociale
Elsa LAFFITTE	Chargée de projet pôle régional de compétence
Émilie MASSON	Ostéopathe
Julia MASSON	Psychologue sociale
Marie-Liesse MOULY	Chargée de gestion du service d'interprétariat
Silvia TORRESIN	Psychologue clinicienne

GROUPE DES INTERPRÈTES

Jenine ABOUSHI	Arabe et Anglais
Abdul Qadir AMARKHIL	Pashto, Dari et Tadjik
Asaduzzaman APU	Bengali et Hindi
Alla ATAVINA	Ukrainien
Ziba ATHARI	Persan (Farsi), Dari
Rajmonda BEKTESHI	Albanais
Oksana BUTENKO	Russe et Ukrainien
Carole CAMPBELL	Anglais
Fethan CELIKER	Kurmandji, Turc et Azéri
Jovana COSIC	Serbo-croate
Nil DENIZ	Turc et allemand
Djene DIALLO	Soussou, Bambara, Dioula, Malinké, Peulh, Créole portugais de Guinée Bissau et Wolof
Kadiatou DJIRE	Diakanké, Malinké, Bambara, Dioula et Soussou
Hopiel EBIATSA	Lingala, Kituba
Nouzha EL BEKARRI	Arabe
Daniela FAGADAU	Roumain
Nino GODERD	Géorgien
Azatullah HAZARBOZ	Pashto, Dari et Ourdou
Nina KERESLIDZE	Géorgien
Nadir KHANFOUR	Arabe et Anglais
Mariam KHATLAMAYAN	Arménien et Russe
Somayeh KOIEK	Persan, Kurde et Sorani
Delcho KOPRIVSKI	Bulgare
Arkadiusz MALASINSKI	Polonais
Hissane MOHAMED	Comorien
Mamata MOUSSA	Haoussa, Zarma
Nafissa SEGHIRATE	Arabe
Anne RADULOVIC	Serbo-croate
Fabio SOARES DA SILVA	Portugais
Suzy YALIPENDE	Pidgin English, Yoruba, Anglais, Russe et Sango

La comptabilité est assurée par le cabinet comptable SUD EXPERTS, Sarah GASTON, chef de mission et Radia RAHOU, gestionnaire de paie.

Le commissariat aux comptes est assuré par Philippe ARNAUD du cabinet AUDITEUR.

REMERCIEMENTS AUX DONATEURS

En 2023, nous avons recueilli 11 410€ de dons et adhésions.
Nous remercions chaleureusement les 48 donateurs particuliers et Sud Experts (donateur Entreprise), qui ont soutenu notre projet et nous renouvellent leur confiance depuis de nombreuses années.

INFORMATIONS PRATIQUES

OSIRIS

Siège social : 10 boulevard d'Athènes - 13001 MARSEILLE
Tél. 04 91 91 89 73 – P. 06 78 37 66 00
E-mail : centre.osiris@free.fr
Site : www.centrosiris.org

Association loi 1901 - siret : 433 690 914 00042 - ape : 8690 F
Numéro de déclaration d'activité de formation : 93131525013
Certifiée Qualiopi pour les actions de formation

ANNEXES

ANNEXE 1 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU CENTRE DE SOIN DE 2005 A 2023

Année	RV pris	RV effectués	File active	Nationalités	% F/H
2023	2 796	1 977 (70%)	201 (dont 56 familles)	31	40 / 60%
2022	2 594	1 881 (72,5%)	173 (dont 16 familles)	33	44 / 56%
2021	2 923	2 086 (71,4%)	184 (dont 25 familles)	34	41 / 59%
2020	1 934	1 556 (80%)	202 (dont 25 familles)	36	40 / 60%
2019	2 314	1 626 (70%)	249 (dont 32 familles)	35	46 / 54%
2018	2 166	1 573 (72%)	230 (dont 27 familles)	34	43 / 57%
2017	1 673	1 274 (76%)	177 (dont 24 familles)	30	37 / 63%
2016	1 259	1 006 (80%)	135 (dont 19 familles)	31	34 / 66%
2015	929	713 (77%)	158 (dont 25 familles)	30	39 / 61%
2014	986	722 (79%)	165 (dont 23 familles)	25	42 / 58%
2013	1604	1 201 (74,9%)	149 (dont 16 familles)	26	45 / 55%
2012	1520	1 132 (74,4%)	120 (dont 13 familles)	27	42 / 58 %
2011	1587	1 181 (74,4%)	144 (dont 15 familles)	20	40 / 60 %
2010	1738	1 216 (70%)	149 (dont 16 familles)	21	37 / 63 %
2009	1655	1 119 (67,7%)	160 (dont 14 familles)	25	44 / 56 %
2008	1626	1 148 (70%)	152 (dont 11 familles)	24	40 / 60 %
2007	1425	970 (68%)	145 (dont 9 familles)	27	44 / 56 %
2006	1012	738 (72%)	107 (dont 7 familles)	25	41 / 59 %
2005	432	312 (72%)	30	14	33 / 66 %

ANNEXE 2 : LISTE DES LANGUES ET DES INTERPRÈTES

Langues	Zones géographiques	Interprètes
Albanais	Albanie, Kosovo, Macédoine	Rajmonda BEKTESHI Arta SELMANAJ-TIGHILET
Allemand	Allemagne	Nil DENIZ
Anglais	Pays anglophones d'Afrique et d'Asie	Carole CAMBPELL Suzanne YALIPENDE Jenine ABOUSHI
Arabe du Maghreb	Maghreb	Nouzha EL BEKKARI Nadir KHANFOUR Nafissa SEGHIRATE Jenine ABOUSHI
Arabe du Moyen Orient	Moyen Orient, Soudan, Érythrée...	Nouzha EL BEKKARI Nafissa SEGHIRATE Jenine ABOUSHI
Arménien	Arménie, Turquie	Mariam KHATLAMAJYAN
Bambara	Mali	Djene DIALLO, Kadiatou DJIRE
Bengali et Sylheti	Bengladesh, Inde	Asaduzzaman APU
Broken English, Pidgin English	Nigéria, Cameroun, Libéria, Ghana	Suzanne YALIPENDE
Bulgare	Bulgarie	Delcho KOPRIVSKI
Créole Portugais	Guinée Bissau	Djene DIALLO
Comorien (Grand Comorien, Mahorais, Anjouanais, Mohélien) / Shikomori	Grandes Comores, Mohéli, Anjouan, Mayotte	Hissane MOHAMED
Dari	Afghanistan	Somayeh KOIEK Abdulqadir AMARKHIL Azatullah HAZARBOZ
Diakhanké	Guinée, Sénégal	Kadiatou DJIRE
Dioula	Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Géorgien	Géorgie	Nina KERESELIDZE Nino GODERDZISHVILI
Haoussa	Niger, Nigéria Cameroun, Soudan, Tchad, Bénin, Ghana, Togo, Centrafrique, Gabon, Burkina Faso	Mamata MOUSSA
Hindi	Inde	Asaduzzaman APU
Kituba	Congo et RDC	Hopiel EBIATSA

Kurde Kurmandji	Turquie, Irak, Iran, Syrie	Annie YAGBASAN Fethan Celiker
Kurde Sorani	Iran, Irak	Somayeh KOIEK
Lingala	Congo, RDC, Angola, République Centre Africaine	Hopiel EBIATSA
Malinké	Afrique de l'Ouest (Gambie, Guinée Conakry, Mali, Sénégal...)	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Oourdou	Pakistan, Inde	Azatullah HAZARBOZ
Pashto	Afghanistan, Pakistan	Abdulqadir AMARKHIL Azatullah HAZARBOZ
Persan (Farsi)	Iran	Somayeh KOIEK
Peulh	Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal)	Djene DIALLO
Polonais	Pologne	Arkadiusz MALASINSKI
Portugais	Portugal, Brésil, Angola, Guinée Bissau, Cap Vert, Mozambique	Fabio SOARES DA SILVA
Roumain	Roumanie, Moldavie	Daniela FAGADAU
Russe	Ex URSS : Russie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ouzbékistan, Tchéchénie, Ukraine, etc.	Oksana BUTENKO Mariam KHATLAMAJYAN
Sango	République Centrafricaine	Suzanne YALIPENDE
Serbo-croate (Serbe, Croate, Bosniaque, Monténégrin)	Serbie, Bosnie, Croatie, Monténégro, Kosovo, Macédoine	Jovana COSIC
Soussou	Guinée Conakry	Djene DIALLO Kadiatou DJIRE
Tadjik	Tadjikistan	Abdulqadir AMARKHIL
Turc	Turquie, Bulgarie	Nil DENIZ Fethan CELIKER
Ukrainien	Ukraine	Oksana BUTENKO Alla ATAVINA
Wolof	Sénégal	Djene DIALLO
Yoruba	Nigéria, Benin, Togo	Suzanne YALIPENDE
Zarma	Niger, Nigéria, Burkina Faso, Mali, Soudan, Bénin, Ghana	Mamata MOUSSA

Liste des structures partenaires de Osiris Interprétariat en 2023

MARSEILLE ET BOUCHES DU RHÔNE

- Centre de soin OSIRIS
- Imaje Santé
- Comede PACA
- Maison de la Jeune Fille 13 :
 - Cada Jane Pannier
 - Lits Halte Soins Santé
 - CHRS Jane Pannier
 - CHRS Claire Joie
 - Pré et Post Maternité Jane Pannier
- **Centre Hospitalier Valvert** : sur le site de l'hôpital et sur les structures extérieures (CMP et HDJ Aubagne, CMP St Marcel et Biscotterie principalement)
- Bus 31-32
- Le Château en Santé
- ADJ Bouès
- Groupe SOS pôle hébergement :
 - Unité d'Hébergement d'Urgence La Madrague
 - Le CHRS Saint Louis
 - CHUD Saint Louis
 - CHUF
 - IML
 - ESPELI
 - PLA
 - Traits d'Union
- Santé Croisée Marseille Diabète
- Réseau de santé Handimômes (Association les Salins de Bregille)
- Habitat Alternatif Social : Appartements de Coordination thérapeutique
- Hôpital de jour de soins de suite et de réadaptation pour enfants et adolescents de Sainte Marguerite (Association les Salins de Bregille)
- **Institut Paoli Calmette**
- Autres Regards
- Convention multilatérale portée par le groupe SOS impliquant 6 associations intervenants dans le domaine des addictions à Marseille principalement et dans les Bouches du Rhône :
 - Addiction Méditerranée Marseille : le Fil rouge, CSAPA Sémaphore
 - à Martigues : CSAPA L'Entre Temps
 - à Aubagne : CSAPA le Sept
 - *convention également ouverte à tous les établissements de Addiction Méditerranée des Bouches du Rhône*
 - Addictions France ex ANPAA :
 - CSAPA Fort Notre Dame,
 - CSAPA Pays d'Aix-Salon (Antenne de Tarascon),
 - Association Bus 31/32 :
 - CSAPA Bus Méthadone Bus 31/32
 - Groupe SOS :
 - CSAPA Danielle Casanova
 - CSAPA Point Marseille
 - CAARUD Sleep'in
 - Nouvelle Aube
 - Dicadd13
- **PJJ 13** : Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Marseille et les Bouches du Rhône) :
 - UEMO le Timonier
 - UEMO le Canet

- UEMO Martigues
- UEMO Michaud
- CEF Les Cèdres
- Maison d'arrêt Luynes
- UEMO le Garlaban
- EPEI Aix-en-Provence
- UEMO / UEHC Les Chutes la vie
- UEMO Arles
- UEMO Joliette
- Collectif le Pont (MJC de Martigues)
- Établissement Lou Mas Maillon à Aubagne (Sauvegarde 13)
- CHRS AVES pôle Habitat (Vitrolles)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (UNAPEI)
- **Centre Hospitalier Montperrin (Aix-en-Provence)**, tous les services, notamment :
 - Sites de Aix-en-Provence
 - Gardanne
 - Vitrolles
 - Salon de Provence
- **SPIP Bouches-du-Rhône**
- ARS 13 :
 - SAME
 - CHRS Jeunes
 - SOUSTO ACT
 - SEMO (service éducatif en milieu ouvert)
 - SRP (service de réparation pénale)
- Hospitalité Pour les Femmes :
 - MECS
 - CADA
 - CHRS
 - Service Logement
- MSF Marseille (projet MNA)
- Résidence sociale E. Reinaud (Fondation Apprentis d'Auteuil)
- Dispositif d'Insertion Sociale Marseille et Toulon (la Croix Rouge)
- Anef Provence :
 - CHRS Hors les murs – le SAAS
 - CHRS Jeunes
 - CHRS Familles
- Abri Maternel
- La Pass de Ville de Marseille
- Amicale du Nid (septembre 2022)
- ARI : ITEP Marseille Centre Est, unités des 13^e et 14^e ardots
- Planning familial 13
- ESAT Saint Jean HPF
- CORHESAN, hôpital européen
- Sauvegarde 13, Dispositifs de protection de l'enfant
- CAMSP Nord, Hôpital Nord, APHM
- CADA Marseille, groupe SOS
- Tout un monde
- SARA LOGISOL Pôle Asile (CADA SARA, CADA LOGISOL, HUDA, HUDA TEH)
- **+ Centre Hospitalier Édouard Toulouse (Structure non conventionnée)**

EN RÉGION PACA

- **Centre Hospitalier de Montfavet** (tous les services de l'hôpital : Vaucluse et Nord des Bouches-du-Rhône)
- Logiah 04
 - Résidence DIGNA

- Résidence CEG2
- Institut de rééducation fonctionnelle Pomponiana Olbia (Association les Salins de Bregille)
- Coallia 04 :
 - CPH
 - CHS
 - Service réinstallation
- CSAPA 04 (Addictions France, ex ANPAA)
- Association Passerelle (Avignon)
- **Centre Hospitalier Buêch Durance (Hautes-Alpes)**
 - Pôle psychiatrie : CMPs de Gap, Embrun, Veynes, Laragne, Briançon, Hôpitaux de Jour, Résidence thérapeutique
 - Pass Psychiatrie
- En chemin, établissement le Cairn pour MNA (Cuers, Var)
- Cada Est Var (Forum réfugiés Cosi)
- **Centre Hospitalier de Digne :**
 - unités d'hospitalisation de psychiatrie générale du site du CH de Dignes
 - pôle psychiatrie des Alpes-de-Haute-Provence (CMP, Centre de Jour)
- ALC Pôle Médiation Accueil et Intégration : Cada, Huda, centre le Figuier
- CHI Manosque
- FTDA Cada Toulon
- CADA Arles, groupe SOS
- Association PEP 84 (CMPP du Vaucluse)

MISE À DISPOSITION D'INTERPRÉTARIAT

- PASS du CH de Hyères
- Réseau hospitalité

Structures non partenaires ayant sollicité Osiris Interprétariat en 2023

Marseille

MECS AAJT

Association EPIS, service AEMO

ARI : Plateforme autisme / CMPP Marseillais / Sessad Côte Bleue / HDJ le Calypso

Fondation Azafaros

Cada Alotra

DIMEF Pôle MNA

AGIR, projet Envergure

Association Gépijj

ACT 13, Groupe SOS

Cada Aubagne, Groupe SOS

Habitat et Humanisme

Association La Caravelle, UHU Îlot

MECS La Galipote

Association Saint Michel, Service Tempo

Hors Marseille

APAR : Association Prévention Autisme Recherche. Aix-en-Provence

CH Martigues

Département du VAR – Service Enfance

Fondation de Nice, Service migrants

Fondation Edith Seltzer

Centre parental l'Opal, Moissons Nouvelles

MSP la Vista Sud



Réseau de l'interprétariat
médical et social

**Plaidoyer de RIMES en faveur de
l'interprétariat médical et social non lucratif**

**Un levier de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations,
Un moyen pour ceux qui accueillent, orientent, éduquent et soignent**

La France continue à être un pays d'accueil de personnes non francophones. La barrière de la langue constitue un premier obstacle dans le parcours d'accueil, d'intégration et d'accès aux droits.

L'interprétariat professionnel et non lucratif, développé depuis longtemps par des associations sur l'ensemble du territoire, est en voie de reconnaissance officielle, consacrée par plusieurs textes législatifs et jurisprudentiels. Il se heurte, toutefois, à des freins qui empêchent son utilisation efficiente par les services publics.

Nous appelons à lever ces freins.

L'inscription de « l'interprétariat linguistique » comme l'un des déterminants de « l'accès aux droits, à la prévention et aux soins de personnes éloignées des systèmes de prévention et de soin » dans la loi de santé de janvier 2016 constitue un tournant important pour la reconnaissance de ce métier longtemps méconnu.

Cette inscription doit beaucoup au travail de nos associations spécialisées qui œuvrent depuis des décennies pour proposer un service de qualité. Elles avaient, dès 2012, élaboré la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel²¹, proposant une définition commune du métier autour d'un cadre déontologique et des compétences attendues. Elles constituent, à partir de 2019, le Réseau de l'Interprétariat Médical Et Social (RIMES) afin de renforcer le travail de promotion et de sensibilisation des acteurs.

Dans la suite de la loi, le décret promulgué en 2017 souligne l'importance de l'interprétariat pour garantir le droit des patients, notamment le « droit à l'information, [le] droit au consentement libre et éclairé, [le] droit au respect de leur vie privée et au secret des informations les concernant ». Le référentiel de la Haute Autorité de Santé de 2017²² et l'instruction ministérielle aux ARS de 2018²³ sont venus compléter ce cadre normatif.

Le travail engagé dans le champ sanitaire doit être étendu à l'ensemble du secteur social, à l'éducation, aux administrations etc. C'est à ce titre que les personnes non francophones pourront accéder à leurs droits sans discrimination.

21 - https://www.migrationssante.org/wp-content/uploads/2017/09/Charte_diffusion_electronique_2017_06.pdf

22 - *Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé - Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques*, Haute Autorité de Santé, octobre 2017 : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2017-10/interpretariat_dans_le_domaine_de_la_sante_-_referentiel_de_competences....pdf

23 - Instruction DGS/SP1/DGOS/SDR4/DSS/SD2/DGCS/2018/143 du 8 juin 2018 relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants.

1. Reconnaître l'interprétariat professionnel et non lucratif comme un service d'intérêt général

Les interprètes professionnels participent pleinement à l'accès aux droits et aux services fondamentaux en levant la barrière de la langue, en facilitant la confiance entre les professionnels et les usagers. Dans le domaine particulier de la santé, ils assurent le respect des droits des patients (secret professionnel, information du patient, consentement libre et éclairé) et contribuent à l'amélioration des soins.

Cet interprétariat ne peut être considéré sous un angle purement commercial, mais reconnu et envisagé comme un service d'intérêt général. Il a été élaboré et mis en œuvre par des associations à caractère social et sans but lucratif. Celles qui constituent aujourd'hui le réseau RIMES continuent d'agir pour la consolidation et la reconnaissance de ce métier à part entière.

L'interprétariat professionnel comme nous le défendons s'appuie sur les composantes suivantes :

- Formation des interprètes sur la base des référentiels de compétence et de formation reconnus par la Haute Autorité de Santé ;
- Exercice de l'interprétariat dans le respect des missions de l'interprète définies dans le cadre de la Charte de l'interprétariat professionnel de 2012 et du cadre déontologique propre à la profession :
 - La fidélité de la traduction des propos des patients et des professionnels de santé
 - Le respect de la confidentialité et du secret professionnel
 - L'impartialité et le non-jugement
 - Le respect des décisions prises par les personnes en toute autonomie dans le cadre de leur parcours de soin ;
- Accompagnement et encadrement des interprètes par des employeurs associatifs à but non lucratif, permettant d'assurer le respect du cadre professionnel des organismes les sollicitant ainsi que les droits des patients;
- Reconnaissance de l'activité d'interprétariat médical et social comme une profession à part entière, donnant lieu à une juste rémunération.

L'interprétariat professionnel a été posé par le référentiel de la HAS comme une pratique de référence dans le domaine de la santé. Or, aujourd'hui, nous constatons que dans les marchés, le prix le plus bas est souvent recherché et des organismes de santé font appel à des interprètes (en direct ou via des plateformes) qui ne respectent pas les critères de l'interprétariat professionnel. Sans toutefois rejeter le principe de concurrence, nous constatons que celui-ci se fait au détriment de la qualité, de l'éthique de la profession, et de la garantie des droits (RGPD, ...).

Les risques sont à la fois :

- une précarisation plus grande d'un métier qui commence à peine à être reconnu
- le développement de plateformes numériques d'interprétariat « *low cost* » (sans préoccupation pour le recrutement, le profil et les compétences des candidats),
- l'impossibilité pour les professionnels de santé de mener à bien leur mission,
- **et in fine une prise en charge de moindre qualité, le non-respect des droits des patients, et des ruptures de parcours, préjudiciables pour les publics concernés en terme de santé et préjudiciables pour les finances publiques en termes de surcoûts évitables.**

L'enjeu du professionnalisme des interprètes et du suivi de leur activité par leurs employeurs est crucial pour assurer la qualité des prestations et concourir aux enjeux définis par le Code de santé publique, à savoir de permettre aux usagers peu et non francophones d'améliorer leur accès aux soins.

Le réseau RIMES insiste sur la nécessité de recourir dans le secteur de la santé à des prestataires qui mettent en œuvre un véritable interprétariat professionnel, tel que défini plus haut. Il est urgent que les recommandations de la Haute Autorité de Santé soient appliquées par tous les acteurs du secteur, comme le rappelle le tribunal administratif de Marseille dans son ordonnance du 28 juin 2023 (n°2305500).

2. Généraliser l'accès à l'interprétariat professionnel et non lucratif dans le domaine de la santé

Pour que l'interprétariat professionnel soit la pratique de référence dans le domaine de la santé, nous demandons :

- **de faire du recours à l'interprétariat professionnel un droit opposable dans le domaine de la santé, comme cela existe déjà dans le secteur de l'asile ;**
- **d'y dédier des financements fléchés et pérennes.**

Le recours à des solutions « bricolées » est encore bien trop fréquent : recours à un proche, à un autre patient, à des professionnels non formés, à des outils de traduction numérique etc. Les conséquences peuvent être graves : mise à mal du secret professionnel, absence de consentement éclairé, mauvaise orientation, erreurs de diagnostic et leurs conséquences.

Lorsqu'un patient peu ou non francophone est reçu par un professionnel de santé sans interprète professionnel, ses droits à l'information, au respect de la vie privée et au consentement éclairé, tous trois prévus dans le Code de santé publique²⁴, et rappelés dans le décret d'application du 5 mai 2017 relatif à l'interprétariat linguistique, ne peuvent pas être respectés.

Aussi est-il nécessaire que le législateur aille plus loin et considère que l'interprétariat est un droit opposable pour les patients peu ou non francophones.

D'autre part, en 2019, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a souligné dans un rapport un sous-recours important à l'interprétariat dans le domaine de la santé. Les dépenses annuelles en France ont été évaluées à 6 millions « tandis qu'à populations migrantes semblables, elles seraient de 30 millions d'euros selon les standards anglais ou suisse²⁵ ». Les dépenses devraient être multipliées par 5 pour couvrir au moins « les situations les plus complexes et les étapes clefs de la prise en charge d'un patient²⁶ » !

Le corolaire du droit des patients à l'interprétariat est donc la mise en place de financements dédiés pour tous les acteurs de santé impliqués dans l'accueil et la prise en charge de personnes peu ou non francophones. Les modalités de financements doivent être pensées de manière à ce que les acteurs de santé aient un accès automatique à ces ressources.

3. Étendre ces avancées aux autres secteurs : travail social, insertion, asile, éducation...

Les propositions précédentes sont fortement liées au secteur de la santé car c'est dans ce domaine que des avancées ont été les plus importantes ces dernières années, notamment au niveau du cadre normatif. Néanmoins, les constats ont une portée plus générale et doivent être étendus à l'ensemble des domaines où l'accès égal des personnes à leurs droits ainsi qu'aux biens et services fondamentaux est en jeu.

24 - Articles L1111-2, L1110-4 et L1111-4.

25 - « Interprétariat professionnel et soins : des expériences hors de l'hôpital à généraliser », revue *Prescrire*, janvier 2022, tome 42 n°459.

26 - p.58, « Le modèle économique de l'interprétariat linguistique en santé », Inspection Générale des Affaires Sociales, 2019.

En effet, dans le domaine judiciaire, dans le cadre de la procédure pénale, l'interprétariat est reconnu comme un droit des justiciables non francophones, tant pour les prévenus, que pour les victimes. Les interprètes ont le statut d'auxiliaires de justice, ils sont nommés par les Cours d'Appel, et le Ministère de la Justice se charge de leur formation. La rémunération des interprètes est également prévue par la loi.

Aussi, pour garantir le respect des droits des personnes non francophones, il est nécessaire que ces acquis soient étendus aux autres secteurs, tout au long de leurs parcours d'intégration : demande d'asile, relations aux administrations, éducation, santé, accompagnement social, formation, insertion professionnelle, etc.

Garantir un interprétariat professionnel de qualité c'est garantir l'accès des personnes aux droits et aux services fondamentaux.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous, associations spécialisées de l'interprétariat professionnel médical et social, appelons les pouvoirs publics et autres décideurs, ainsi que tous les utilisateurs de nos services, à considérer l'importance de l'interprétariat professionnel et non lucratif comme outil de l'accès aux droits.